This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

CN573
L78S33
1880

STANFORD
LIBRARIES

ÉPIGRAPHIE
DE LUCHON

PAR

JULIEN SACAZE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1880

N157 | 70F
451 | 81

ÉPIGRAPHIE

DE LUCHON

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

1. LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA MONTAGNE D'ESPIAUP, près de Luchon (en collaboration avec M. Piette). Paris, Ennuyer, 1877.

2. LE CULTE DES PIERRES DANS LE PAYS DE LUCHON, Mémoire lu au Congrès tenu à Paris, en 1878, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Paris, Chaix et Cie, 1878.

3. LE DIEU ARIX. Saint-Gaudens, Abadie, 1878.

4. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 1re série. Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, année 1879, p. 53-58.

5. LES TUMULUS D'AVEZAC-PRAT (en collaboration avec M. Piette). Paris, Reinwald, 1879.

6. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 2e série. Communication du 21 avril 1880 à la Société nationale des Antiquaires de France.

7. ÉPIGRAPHIE DE LUCHON. Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1880.

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

8. LES SÉPULTURES A CROMLECHS DE LA PLAINE DE RIVIÈRE, près de Saint-Gaudens.

9. ÉTUDE COMPARÉE SUR QUELQUES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DES PYRÉNÉES CENTRALES ET LES SIMILAIRES DE LA HAUTE-ITALIE.

10. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 3e série.

11. HISTOIRE ANCIENNE DU PAYS DE LUCHON.

ÉPIGRAPHIE

DE LUCHON

PAR

JULIEN SACAZE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1880

INTRODUCTION

Le pays de Luchon est situé au centre des Pyrénées françaises, à l'extrémité méridionale du département de la Haute-Garonne. Arrêté par les sommets de premier ordre qui barrent l'horizon du sud en marquant la frontière espagnole, resserré à l'est et à l'ouest par deux puissants contreforts qui le séparent de la vallée d'Aran et du département des Hautes-Pyrénées, il forme un rectangle de trois cents kilomètres carrés de superficie, très-sensiblement déterminé, au nord, par une ligne qui joindrait le pic de Pales de Burat au Montné. Les angles du sud, plus caractérisés en altitude, sont, d'un côté, la Picade, et, de l'autre, les glaciers d'Oô qui portent leur tête blanche à près de dix mille pieds dans les airs.

Région pittoresque entre toutes, région des contrastes, où Virgile aurait eu ses plus gracieuses inspi-

rations, où Dante aurait trouvé les sites désolés que lui faisait voir son génie. Ici, des vallons charmants, parés de toutes les beautés de la nature; là, des sommets dénudés, des abîmes sans fond, des glaciers effroyables; ici, des sources bouillantes, là des eaux toujours glacées; dans la *ville*, le luxe de la vie mondaine et tous les raffinements de la civilisation; dans les vallées hautes, à deux pas, les superstitions et les coutumes des temps primitifs.

Chaque vallée a son cours d'eau, torrent écumeux ou ruisseau limpide, formé des sources innombrables qui sortent des flancs des montagnes, et du trop plein des lacs qu'alimentent les glaciers. Les nestes d'Oô, de l'Arboust et d'Oueil forment l'Onne; la Pique, grossie des eaux du Lys et du Burbe, rejoint l'Onne, au-dessous de la ville de Luchon, à *Aygues-Juntes*. Doublée en volume, la rivière, après avoir arrosé les plantureuses prairies du bassin luchonnais, court jusqu'en delà de Cierp où elle rencontre le grand collecteur de la vallée d'Aran, la Garonne.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de ce merveilleux pays pour voir que la nature s'est chargée elle-même des divisions topographiques qui doivent en faciliter la description. Voici d'abord la vallée du Lys, vallée élyséenne, avec ses granges, ses hôtels rustiques, ses cascades, ses prés toujours verts, ses forêts séculaires que dominent les glaciers de Carbioules et l'aire énorme du Maupas. C'est ensuite le val de la Pique, principal passage vers l'Aragon, avec ses futaies impénétrables et son Hospice au pied du port de Venasque. Continuellement habité, cet hospice sert, en hiver, de refuge au voyageur qui gagne l'Es-

pagne, et, en été, de halte au touriste qui va contempler le formidable panorama des Monts-Maudits.

Au confluent du Lys et de la Pique, commence la Bach, longue prairie qui fuit vers Bagnères. Laissant à droite le val de Burbe, aux verdeurs intenses, on entre dans le bassin luchonnais, ravissant plateau où le regard s'épanouit en présence des nombreux villages semés dans la plaine elle-même ou plaqués aux flancs de la montagne.

Vers l'occident, c'est le vallon d'Oô, étroit bassin dont les champs conquis sur une moraine antique supportent les blocs erratiques venus des hauts sommets sur un lit de glace. Ce vallon est continué par le val d'Astos, dominé lui-même par le val d'Eskierry que les botanistes ont surnommé le « Jardin des Pyrénées. » Au fond d'Astos, sur le flanc d'un contrefort, qui semble défendre le passage, se déroule un sentier qui mène au Séculéjo : vaste nappe d'un azur profond, ce lac, d'une superficie d'environ quatre cent mille mètres carrés, est le réservoir définitif de tout le groupe orographique du sud-ouest dont les eaux, successivement concentrées dans une suite nombreuse de lagons, finissent par se précipiter dans le Séculéjo, d'une hauteur de huit cents pieds, en formant une magnifique cascade.

Puis voici la vallée de l'Arboust, si riche en monuments des anciens âges : sur le versant méridional où jaunissent les moissons, les villages bâtis en amphithéâtre semblent se réchauffer au soleil, tandis que vis-à-vis, sur l'autre versant, domaine de l'ombre, la nature semble avoir épuisé toutes les nuances du vert.

Enfin, c'est la vallée d'Oueil, aux sites agrestes, où

« les fontaines sont couvertes de mousse et les gazons plus doux que le sommeil,

« Muscosi fontes et somno mollior herba. »

Dix mille habitants peuplent le canton de Luchon, répartis en une trentaine de villages, communautés minuscules obéissant administrativement à Bagnères-de-Luchon, leur capitale, qui absorbe à elle seule plus d'un tiers de la population.

Il est aisé de voir comme l'habitant de ces hautes vallées aime la terre, la sienne, cette *alma tellus* qui lui fournit tout ce qu'il lui faut pour lui, sa famille et ses troupeaux ! Il la soigne, il la pare en terrasses superposées ; le moindre recoin est utilisé, cultivé, rendu fécond. Malgré le peu de surface apparente du sol arable, l'émigration est inconnue. Le pays suffit à ses habitants. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, si l'exportation ne comprenait que des bestiaux, l'importation, plus réduite encore, se bornait aux articles de métallurgie et aux menus objets de parure féminine. D'ailleurs, le numéraire étant rare dans le pays, la majeure partie des transactions s'opéraient par voie d'échange. On se nourrissait de la chair et du lait des troupeaux, du produit des moissons et des fruits de quelques arbres à demi-sauvages. On se vêtissait de la laine, du chanvre et du lin récoltés dans le pays, filés, tissés et mis en œuvre par des ouvriers du pays. Les nombreuses essences d'arbres qui peuplent les forêts fournissaient une variété de bois propres à tous les usages ; aussi ne voyait-on que meubles en bois, instruments en bois, vaisselle en bois, joujoux en bois.

Des changements notables, quoique récents, se sont produits dans ce régime économique; un luxe relatif s'est introduit furtivement. Les mœurs se sont assouplies; mais ce qu'elles ont perdu en rudesse je crains bien qu'elles ne l'aient regagné en duplicité. Avec la charrue primitive et le fléau à battre le blé, l'antique patriarchat s'est perdu, entraînant avec lui dans l'oubli les liens, jadis si tenaces, de la famille et le respect de l'hospitalité. Les anciens usages achèvent de disparaître; seul le droit de primogéniture proteste énergiquement contre les intrusions du code civil.

Le langage lui-même a beaucoup perdu de son ancienne pureté. On parle dans le canton deux dialectes très-distincts : le dialecte qui termine en *o* le singulier des noms et des adjectifs féminins, et celui qui a conservé dans ces terminaisons l'*a* roman : au premier appartient le patois de la ville et de la vallée de Luchon; au second, celui des vallées d'Oueil et de l'Arboust. C'est seulement dans les villages les plus reculés de l'Arboust et de l'Oueil, à une altitude qui varie de 1200 à 1500 mètres, que le patois est resté à l'abri de toute corruption : là, le linguiste notera la terminaison constante *a* dans le féminin singulier des noms et des qualificatifs, terminaison qui devient *es* (pour *ae*), au pluriel; il sera frappé de très-nombreux pluriels masculins en *i*; il entendra fréquemment des expressions latines, dont plusieurs encore intactes; il retrouvera une foule de radicaux ibériens, celtiques, etc; il remarquera l'absence du *v* remplacé par *b*, l'absence de l'*x* remplacé par *ts*, la substitution presque constante de *h* à *f*, la mutation assez fréquente de l'*s* en *d*, etc; il reconnaîtra enfin que nul idiome

roman ne s'est mieux conservé et n'est plus digne d'une sérieuse étude.

C'est dans ces mêmes localités que les superstitions paraissent vraiment indéracinables ; un observateur attentif y recueillerait les éléments de toute une mythologie : culte des pierres, culte des sources, culte des plantes, culte du feu, culte des génies (le Drac, les Incantades, les Hades, etc.), légendes des anciens géants du pays, légendes des animaux fabuleux, récits interminables où le merveilleux le dispute à la naïveté.

A quelle époque ce pays, aux traditions si anciennes, commença-t-il d'être habité ? La géologie nous apprend qu'il n'était pas habitable avant l'âge du renne, recouvert qu'il était antérieurement par un immense glacier. L'homme n'y fut donc pas le contemporain du mammouth et de l'ours des cavernes ; mais il put y chasser le renne, autrefois très-abondant dans les Pyrénées.

La station préhistorique la plus ancienne que l'on ait encore trouvée appartient à la période de la pierre polie : c'est la grotte de Saint-Mamet, située à deux kilomètres de la ville de Luchon. M. le comte de Chasteigner y a fait quelques fouilles, en 1870 : il y a découvert un foyer circonscrit par de grosses pierres, dans lequel étaient accumulés des éclats de roches diverses, plus ou moins atteintes par le feu ; des fragments de poterie noire, ornée de lignes et de points, des silex et des quartzites taillés, notamment des pointes de flèches simples ou barbelées et semblables à celles des dolmens ; des grattoirs de forme ronde et de forme allongée ; des couteaux retouchés sur les bords ;

des molettes et une pierre arrondie n'ayant guère que les dimensions d'un ciseau. L'amas ne mesurait pas plus de 0m40 d'épaisseur ; les ossements ne s'y étaient pas conservés, à cause de la composition chimique du sol. Tout à côté de la grotte, sur les pentes du rocher, M. de Chasteigner a trouvé une hachette polie, de 0m115 de longueur.

En 1876, M. Gourdon a fait aussi quelques fouilles à l'endroit même où M. de Chasteigner a rencontré la grande hachette ; il y a recueilli quatre hachettes en eurite. Sous une dalle, il a également découvert trois vases qui présentent, me paraît-il, une grande analogie avec ceux qu'a récemment trouvés le commandant Pothier dans une allée couverte sous tumulus, à Ger, près de Tarbes. Un de ces vases, muni d'une anse et de pieds, contenait des ossements calcinés ; les deux autres avaient été écrasés par la pression des blocs voisins. M. Gourdon a encore ramassé une hache polie en schiste, dans un champ, à trente mètres de la sépulture qui renfermait les urnes.

Nanti de l'autorisation du propriétaire, M. Lagaillarde, j'ai repris l'exploration de cette intéressante station et je me propose d'y pratiquer encore des fouilles dès que j'en aurai le loisir. Quatre abris sous roche, contigus et exposés au couchant, sont en partie obstrués par un éboulis où se voient en grande quantité des micaschistes et des granits calcinés. Les deux abris inférieurs ont seuls été fouillés : je viens de trouver, dans le troisième qui mesure 2m80 de profondeur sur 3m90 de largeur, un poinçon et un couteau long de 0m08, tous deux en silex et soigneusement retouchés à la pointe et sur les bords ; deux flèches, l'une

en silex, l'autre en quartzite ; une sorte de petite vrille en silex ; quatre grattoirs, l'un en schiste lydien, les trois autres en silex ; des éclats d'eurite, etc.

Ainsi la petite grotte de Saint-Mamet est néolithique et la sépulture contigue est celle de ses anciens habitants. Le glacier de la Pique a imprimé sa trace, en caractères ineffaçables, sur sa paroi extérieure, formée par une muraille de granit à gros éléments qu'il a grossièrement polie et profondément striée.

L'âge du bronze est représenté, dans le pays de Luchon, par plusieurs monuments, ceux notamment que j'ai découverts, en 1875, sur la montagne d'Espiaup, et que j'ai étudiés et décrits avec la collaboration de M. Edouard Piette.

La montagne d'Espiaup sépare la vallé de l'Arboust des vallées d'Oueil et de Louron ; elle contient un nombre vraiment extraordinaire de monuments mégalithiques : alignement de pierres, enceintes de pierres, pierres à écuelles, pierres à légendes.

Les alignements, formés de pierres placées debout, sont rectilignes ou sinueux. Le plus beau, celui de Peyrelade, a 277 mètres de longueur et se compose de 93 pierres parmi lesquelles on remarque des blocs de granit qui ont jusqu'à 58 mètres cubes.

Les enceintes de pierres sont circulaires, ou ovoïdales, ou rectangulaires. Leur diamètre est de dix mètres en moyenne ; il dépasse parfois cinquante mètres.

Les enceintes circulaires (cromlechs), composées de pierres brutes presque toujours placées de champ et fichées dans le sol, sont les plus nombreuses ; elles constituent des groupes très-intéressants à observer. Au centre de chaque cromlech, à une pro-

fondeur de $0^m 15$ à $0^m 65$, se trouve ordinairement une *cella,* sorte de caisse rectangulaire faite de dalles schisteuses et renfermant des cendres et des ossements calcinés. Parfois, l'un des côtés de la cella est formé de plusieurs petits galets superposés.

Les cella n'ont, en moyenne, que $0^m 40$ de côté et $0^m 35$ de hauteur. Quelques-unes contiennent des vases cinéraires dont l'ornementation et les formes, dérivées de celles des vases néolithiques, révèlent une parenté incontestable avec la poterie de l'âge du bronze. Deux bracelets en bronze, que M. Piette et moi nous avons recueillis dans une petite cella sans urne, portent des ornements identiques à ceux de certains bracelets retirés des lacs de la Suisse et de la Savoie. Leur dimension, leur forme et les dessins géométriques qui les ornent sont caractéristiques du bel âge du bronze; aussi M. de Mortillet et M. Chantre, auxquels nous les avons montrés, n'ont-ils pas hésité sur leur âge. Les sépultures de l'Espiaup et leurs cromlechs sont donc contemporains des cités lacustres de la Suisse.

Les pierres à écuelles sont des blocs plus ou moins grands dans lesquels ont été creusés, très-anciennement, un ou plusieurs petits bassins; ces pierres ainsi sacrées font souvent partie d'un cromlech ou d'un alignement : il y en a plusieurs sur la montagne d'Espiaup. On y trouve aussi des pierres à écuelles qui ne dépendent ni d'un alignement ni d'un cercle : le *Cailhau des Pourics,* qui a 98 fossettes, le *Cailhau de Sacada,* qui en a 43.

Quant aux pierres à légendes, elles sont en très-grand nombre. Quelques-unes, notamment le *Cai-*

lhau d'Arriba-Pardin, ont été, jusqu'en ces dernières années, l'objet de superstitions qui rappellent le culte de la puissance créatrice.

On me dispensera d'entrer ici dans de plus longs détails ; je ne pourrais, du reste, qu'analyser la communication que M. Piette et moi nous avons faite à la Société d'Anthropologie de Paris, dans sa séance du 5 avril 1877.

Je ne décrirai pas, non plus, tous les monuments mégalithiques que j'ai découverts dans le pays de Luchon ; il me suffira de signaler encore la grande enceinte de pierres de la montagne d'Haout-Arrouy, dans la vallée de l'Arboust, et le petit groupe de cercles de pierres de la montagne de Baren, à la limite septentrionale du canton de Luchon.

L'enceinte d'Haout-Arrouy, la plus grande de celles que j'ai trouvées, est formée de 488 pierres fichées dans le sol, et n'a pas moins de 433 mètres de circonférence. Tout à côté, sont quelques cromlechs et un alignement de blocs de granit. La grande enceinte de pierres servait, je pense, de lieu de réunion et non de sépulture ; je n'y ai point fait de fouilles.

Les sépultures à incinération de Baren sont formées chacune d'un léger rapport de terre, tumulus très-bas, qu'entoure un cercle de pierres partiellement enfoncées dans la terre ; une cella, sorte de caisse de pierre rectangulaire, se trouve au centre, à une profondeur moyenne de $0^{m}40$ sous le sol. Voici quelques indications précises sur ces monuments : 1er cromlech, 14 pierres, $5^{m}40$ de diamètre ; la cella, renfermant un vase cinéraire brisé, est composée de cinq dalles très-minces, quatre placées de champ, la cin-

quième servant de couvercle ; elle a $0^m 44$ de longueur, $0^m 35$ de largeur et $0^m 25$ de hauteur ; — 2e cromlech, 11 pierres, $4^m 53$ de diamètre ; la cella, où je n'ai trouvé que des cendres, des charbons et des ossements calcinés, est composée de deux dalles placées de champ, d'une autre dalle placée en dessous, pour former le fond de la caisse, et d'une quatrième dalle mise par dessus, comme couvercle ; les extrémités du rectangle sont fermées, l'une par deux caillous, l'autre par un seul ; l'épaisseur des dalles est de $0^m 035$; ce dolmen en miniature a $0^m 83$ de longueur, $0^m 19$ de largeur et $0^m 16$ de hauteur ; — 3e cromlech, 10 pierres, $3^m 90$ de diamètre ; la cella, longue de $0^m 77$, large de $0^m 27$, haute de $0^m 32$, contient des fragments de poterie, des cendres et des ossements carbonisés ; elle est composée de deux dalles posées de champ, d'une autre dalle formant le plancher et d'une quatrième employée comme table de recouvrement ; cette dernière est longue de $0^m 96$, large de $0^m 35$, épaisse de $0^m 14$; les deux petits côtés de la cella sont fermés chacun par un caillou ; — 4e cromlech, le cercle de pierres a été détruit en grande partie ; au milieu, se trouve un menhir haut de $1^m 20$; la cella souterraine est composée de six dalles, quatre posées de champ, une placée au-dessous, la sixième mise par dessus pour fermer complètement la caisse ; elle mesure intérieurement $1^m 05$ de longueur, $0^m 46$ de largeur et $0^m 73$ de hauteur ; l'épaisseur des dalles est de $0^m 7$; cette belle cella contenait sept vases remplis d'ossements carbonisés et de cendres, et recouverts chacun d'une petite dalle en calschiste arrondie. Faits à la main et cuits à feu libre, les vases de Baren sont d'une pâte gros-

sière, parsemée de granules blancs, noirâtre à l'intérieur et rougeâtre sur les parois; ils n'ont pas de pied. L'un est muni d'une anse; un autre est orné d'une ligne circulaire de petits creux ovalaires qui semblent faits avec l'ongle.

On trouve à Garin, dans la vallée de l'Arboust, des sépultures d'époques diverses: les sépultures à inhumation qui sont tout à côté de la chapelle de Saint-Pé (elles datent d'une période relativement récente), et les sépultures à incinération qui appartiennent aux temps préhistoriques. Les unes et les autres ont été fouillées, en 1865, par MM. Fourcade et Fadeuille. Dans les urnes cinéraires ils ont recueilli divers objets en bronze, notamment des fibules et un bracelet roulé en spirale n'ayant pas plus de $0^m 04$ de diamètre, et un bracelet en os, de $0^m 06$ de diamètre, brisé à l'une de ses extrémités, percé à l'autre d'un petit trou. Le plus grand vase, haut de $0^m 19$, est orné de six points en relief; trois autres vases, dont l'un n'a que $0^m 065$ de hauteur, sont ornés de points et de lignes.

D'autres fouilles, faites en 1873 par M. Chaplain-Duparc, sur les pentes qui dominent la vallée d'Oô, ont donné, dit-on, plusieurs objets en bronze, un poignard, des boutons (?), des chaînettes et une vingtaine de vases cinéraires semblables aux huit ou dix urnes exhumées par MM. Fourcade et Fadeuille. Les vases se trouvaient au centre de cercles de pierres posées à $0^m 30$ environ au-dessous du sol moderne; munis pour couvercles de dalles grossièrement arrondies, ils étaient parfois protégés par un amoncellement de petites pierres. A quinze mètres au nord de ce groupe de cromlechs souterrains, un cromlech, formé de blocs

granitiques partiellement enfoncés dans le sol, a été également fouillé et a livré une urne cinéraire.

En 1876, j'ai exploré la montagne d'Estivère, dont les dernières pentes confinent au champ funéraire de Garin, et j'y ai remarqué un grand nombre de cromlechs et quelques alignements de pierres dont l'un a plus de 500 mètres de longueur. Une fouille hâtive m'a donné quelques fragments de poterie.

Les sépultures à incinération de Garin présentent de nombreuses analogies avec celles de Golasecca et de Sesto-Calende, dans la Haute-Italie, au sud du Lac Majeur ; comme celles de l'Espiaup et de Baren, elles appartiennent à l'âge du bronze qui correspond, en grande partie, à l'époque lacustre.

La vallée de Luchon, de même que plusieurs vallées pyrénéennes, — M. le docteur Garrigou l'a savamment démontré, — est formée par le lit d'un ancien lac. Les bords et les environs de ce lac furent habités dès les temps préhistoriques, je viens de l'établir moi-même en décrivant les stations de Saint-Mamet, de l'Arboust et de Baren. Quelques assemblages de fortes poutres en bois, profondément enfoncées dans le sol, que l'on a trouvées dans la ville même de Luchon, notamment dans la cave de la maison Talazac-Sapène (place de la Mission), ont été prises pour les restes d'anciens pilotis, et l'on a dit qu'une partie du Luchon actuel est construite à l'endroit même où s'élevaient jadis des habitations lacustres. Il faudrait des faits mieux établis et plus pertinents avant de sortir à ce sujet du domaine des hypothèses.

Combien de temps s'écoula-t-il entre cette civilisation primitive et l'arrivée des Romains dans le pays

de Luchon? Il est à croire que le fer fut connu et employé dans nos montagnes, bien avant la conquête.

Les riverains de l'*Onne* étaient des Ibéro-Aquitains; ils portaient le nom d'*Onésiens* et formaient une ou plusieurs tribus des *Garumni,* peuple qui fut désigné dans la suite sous le nom plus complexe des *Convènes.*

Les écrivains anciens nous ont conservé quelques faits d'une grande valeur pour notre histoire locale. Nous savons par saint Jérôme que, 72 ans avant notre ère, Pompée, après la pacification de l'Espagne, fonda *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges) ou, du moins, donna plus d'importance à ce lieu en y introduisant un nouvel élément de population. César, racontant sa troisième campagne dans les Gaules (56 ans avant J.-C.), dit que la plus grande partie de l'Aquitaine se soumit à Crassus et lui envoya des otages; « un petit nombre de nations, plus éloignées, ajoute-t-il, négligèrent de se rendre, *hoc facere neglexerunt!* » Et les Convènes furent certainement un de ces peuples qui ne firent pas acte d'obéissance au lieutenant de César! Enfin, Strabon, qui écrivait vers l'an 14 de notre ère, nous apprend qu'il y avait dans le territoire des Convènes les magnifiques thermes des Onésiens dont les eaux jouissaient alors d'une grande réputation. Or, il est aujourd'hui reconnu que le géographe grec désignait ainsi les thermes de Luchon. On a retrouvé les substructions de l'établissement balnéaire romain et constaté que l'épithète de « magnifique » donnée à cet établissement n'avait rien d'exagéré.

Sous les empereurs romains, les *Aquæ Onesiorum* paraissent avoir rivalisé avec Baïes, l'opulente sta-

tion du golfe de Naples; d'où la devise: *Balneum Luxonense post Neapolitense primum.* C'est à cette époque prospère qu'appartiennent les autels votifs du pays de Luchon. La plupart des villages modernes paraissent même avoir été bâtis sur l'emplacement d'anciens *pagi*, s'il faut en juger par le grand nombre de monuments gallo-romains que l'on y a trouvés. Chaque lieu avait son génie protecteur, sa divinité topique. Ilixo était adoré à Luchon; Abellion, à Saint-Aventin, à Garin, à Billère et dans les régions voisines; Iscitt, à Garin; Exprcenn, à Cathervielle; Aherbelst, à Saint-Aventin; Alardoss, à l'extrémité septentrionale de la vallée de Luchon; Baicorrix, à Montmajou, hameau de Cier-de-Luchon; Tutèle (épithète prudemment substituée au nom divin), à Poubeau; les Montagnes, à Luchon et dans bien d'autres localités; les Nymphes, à Luchon où plus d'un malade reconnaissant leur éleva des autels, *votum solvit liberatus morbo;* enfin, les dieux Mânes, partout.

On sait que les Romains, politiques habiles, pour imposer leur religion, adoptaient eux-mêmes les divinités des peuples vaincus ; Mars, Jupiter, Mercure, Apollon, Hercule, Minerve, Diane et d'autres titulaires du panthéon romain furent ainsi adorés dans nos contrées pyrénéennes, en même temps que les divinités celtiques et ibériennes. Je remarque toutefois, — et non sans une certaine vanité, — que les monuments épigraphiques de mon pays ne portent guère le cachet de cette dualité mythologique, ailleurs si manifeste. C'est que nos montagnards sont d'une race dure et forte, attachés à leur terre, encore plus attachés à leurs dieux!

ÉPIGRAPHIE DE LUCHON

CHAPITRE PREMIER

LE DIEU ILIXON

N° I

ILIXONI
DEO
FABFESTA
V S L M

Ilixoni deo, Fab[ia] Festa votum solvit libens merito. — « Au dieu Ilixon, Fabia Festa : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Musée de Beauvais. H. 0m 33 ; L. 0m 13 ; Ep. 0m 90.

Cet autel votif fut trouvé dans les thermes de Luchon, lors des fouilles faites, en 1764, par Richard de Hautesierk[1], sous les yeux de Mmes de Brionne et de Ligne. Emporté par l'abbé Seguin, chanoine de

1. Richard et Bayen font mention de ce marbre inscrit dans le *Recueil d'observations de médecine des Hôpitaux militaires*, t. II, p. 642 et suivantes.

Chartres, qui avait suivi le prince de Lambesc aux Pyrénées, il passa bientôt dans le cabinet de l'abbé de Tersan, archidiacre de Lectoure; puis, à la vente de la collection[1] de cet antiquaire, il devint successivement la propriété de M. Provost, de Bresles, et de son gendre, M. Ledicte-Duflos, président du tribunal civil de Clermont, qui en fit don, en 1855, au Musée de Beauvais : c'est là que j'ai pris un dessin et quelques estampages de ce monument.

La corniche et la base ont chacune trois moulures; les caractères, quoique peu profondément gravés, n'offrent aucune incertitude à la lecture; il n'y a pas de points entre FAB et FESTA, ni entre les sigles de la dernière ligne.

Cette inscription a d'abord été publiée par d'Orbessan[2] qui a induit plusieurs épigraphistes en erreur, en lisant LIXONI. Bien avant moi, MM. Walckenaer[3], Chaudruc de Crazannes[4] et le savant Léon Renier[5], — celui-ci sur un estampage seulement, — ont lu exactement le nom du dieu topique de Bagnères-de-Luchon.

Quant à M. Castillon, d'Aspet[6], usant d'un procédé qui lui est habituel, il publie deux fois ce texte, mais avec des variantes assez notables pour en faire deux inscriptions distinctes :

1. *Catalogue des objets d'antiquités de feu M. l'abbé Campion de Tersan*, p. 12, n. 62. Paris, 1819.

2. *Mélanges historiques, critiques, de physique, de littérature et de poésie*, par M. le marquis d'Orbessan, président à mortier du Parlement de Toulouse, t. II, p. 287 à 296 : Dissertation sur les Bains de Bagnères-de-Luchon, lue dans une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, en 1764. Paris, chez Merlin, 1768.

3. *Géographie historique des Gaules*, t. II, p. 240.

4. *Revue archéologique*, année 1873, p. 179 et 180.

5. Rapport fait sur des inscriptions, à la section d'Archéologie, le 24 décembre 1855, par M. Léon Renier, *Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. III, années 1855, 1856, p. 149 et suivantes. Paris, Imprimerie impériale, 1857.

6. *Histoire de Bagnères-de-Luchon*, p. 27. Saint-Gaudens, chez Tajan, 1851.

LIXIONI	IXONI
DEO	DEO
FABFESTA	FABESTA
V.S.L.M	V.S.L.M

Faut-il ajouter que M. Castillon a fait école et que M. le baron d'Agos[1], M. le Dr Garrigou[2] et d'autres historiens des Pyrénées ont commis la même erreur? Les hardiesses de ce genre sont surtout familières à l'auteur du *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges*, M. Cénac Moncaut.

N° 2

ILIXONI
DEO
SECVNDI
NVS·VE/
ECVNDI/

Ilixoni deo, Secundinus Ve[r]ecundi [filius].. — « Au dieu Ilixon, Secundinus, fils de Verecundus. »
Musée de Toulouse. H. 0m, 49 ; L. 0m, 15.

Cet autel, qui provient des thermes de Luchon, a été donné au Musée de Toulouse par M. Dumège[3].

La corniche est éclatée ; il ne reste pas de traces des sigles de la formule dédicatoire V. S. L. M. La légende a été généralement bien publiée, sauf par M. Cénac Moncaut, qui défigure toutes les inscriptions[4]. C'est par erreur que M. Desjardins[5] et M. Luchaire[6] écrivent la dernière ligne ECVNDVS.

1. *L'église de Bagnères-de-Luchon*, p. 6. Saint-Gaudens, chez Abadie, 1856.
2. *Monographie de Bagnères-de-Luchon*, t. I, p. 81, n. 11 et 13. Paris, chez Masson, 1872.
3. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 212. Toulouse, chez Delboy, 1860.
4. *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges*, p. 15. Tarbes, chez Telmon, 1856.
5. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II, p. 394. Paris, chez Hachette, 1878.
6. *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, p. 58. Paris, chez Maisonneuve, 1879.

N° 3

ILIXO
M
V·S

Ilixo, M. votum solvit. — « A Ilixo, M. a acquitté son vœu. »

Collection de M. Sacaze, à St-Gaudens. H. 0m178; L. 0m066; Ep. 0m044.

Ce petit autel votif, *arula,* qui provient également des thermes de Luchon, m'a été donné, en 1879, par mon excellent ami M. d'Agos; il faisait autrefois partie de la collection de M. Cazes, à Saint-Bertrand de Comminges.

Le temps, *edax rerum,* n'a pu effacer ce texte si court et si précieux ; toutes les lettres, quoique peu profondément gravées, sont très-lisibles, et je suis certain de l'exactitude de ma lecture.

Le nom du consécrateur est désigné seulement par une initiale, M. On voit, au Musée de Toulouse, un autel trouvé dans la vallée de la Barousse et dédié « aux déesses Montagnes, à Silvain et à Diane, » par une personne dont le nom est aussi exprimé par les initiales I. P. P. J'ai remarqué dans la collection de M. d'Agos, entre autres monuments dédiés « au dieu Hêtre, *Fago deo,* » un autel découvert à Générest et consacré par Pompéia, fille de C. Il existe d'autres exemples d'une telle modestie chez les consécrateurs; mais ils sont en nombre restreint.

On remarquera que, dans les autels offerts à la déité topique de Luchon par Fabia Festa et par Secundinus, le nom divin est écrit, au datif, *Ilixoni,* tandis que le datif est *Ilixo,* dans le texte que j'étudie. On constate de telles variantes dans les déclinaisons latines du même nom : *Leherenni* et *Leherenno, Arixoni* et *Arixo, Iluni* et *Ilunno, Alardossi* et *Alardosto,* etc.

N° 4 DEO
//'IXo

Deo [Il]ixo ? — « Au dieu Ilixo ? »
Collection de M. le baron Louis de Fiancette d'Agos, à Tibiran, près de Saint-Bertrand de Comminges. Fragment. H. 0m, 12; L. 0 m, 087.

Ce petit autel, dont il ne reste que le sommet, la corniche et le haut du champ, fait partie de la collection que M. Victor Cazes a vendue, en 1858, à M. le baron d'Agos. Plus de la moitié de la deuxième ligne a été brisée; mais d'après la disposition et l'espacement des lettres restantes, on voit que, devant la partie conservée du nom divin IXO, se trouvaient deux ou plutôt trois autres lettres. C'est donc sous toutes réserves et même avec de fortes probabilités d'erreur que l'on peut, comme M. Barry[1], proposer de lire *Ilixoni*. M. J. Quicherat s'est manifestement trompé en lisant *Lixoni*.

La provenance de ce fragment n'étant pas sûrement connue, il est impossible de restituer le nom du dieu. L'autel était-il consacré à *Ilixo* ou *Ilixoni* ? ou bien à une divinité dont le nom avait une terminaison semblable, comme *Arixo* ou *Arixoni* ?[2]

N° 5 DEO
LIXONI
FLAVIARVFI
F·PAVLINA
V·S·L·M

1. *Les Eaux thermales de Lez*, p. 13. Toulouse, chez Bonnal, 1857.

2. C'est dans les premiers jours du mois de septembre 1878 que j'ai eu la chance d'ajouter ce nom à la liste des anciennes divinités des Pyrénées. — Voir mon opuscule, *Le dieu Arixon*. Saint-Gaudens, chez Abadie, 1878 ; et une communication que j'ai faite à la Société nationale des Antiquaires de France, séance du 8 janvier 1879, *Bulletin*, 1879, p. 54 et 55.
Depuis cette époque, j'ai continué les fouilles et j'ai trouvé d'autres autels frustes ou

Deo Lixoni Flavia, Rufi f[ilia], Paulina. — « Au dieu Lixon, Flavia Paulina, fille de Rufus. »

Thermes de Luchon. H. 0m, 29 ; L. 0m, 12.

Cet autel, vendu à la ville de Luchon par M. Victor Cazes, est scellé dans une petite niche, au-dessus de la grande porte de l'Établissement thermal. Il aurait été trouvé à Baren, village distant de dix kilomètres de Luchon. Il a été publié par M. Cénac Moncaut, puis par M. Barry, qui constate que « l'inscription est d'une conservation et d'une élégance remarquables. »

Trop remarquables même. Cette inscription est l'œuvre d'un faussaire ; je le nommerais, s'il vivait encore. Sur un autre autel fruste, il avait aussi commencé à graver ce texte votif : *Lixoni deo Lexeia Sergi f. gravi infirmitate liberata.* La mort ne lui laissa pas le temps d'achever sa besogne ; les quatre derniers mots sont seulement tracés au crayon, sauf le *g* de *gravi* et les trois premières lettres de *liberata.* M. d'Agos, possesseur de ce curieux monument, et M. le Dr Lambron [1], l'honorable inspecteur des thermes de Luchon, m'ont donné, à propos de ces supercheries, des détails qu'on me dispensera de rapporter ici.

anépigraphes et de nombreux débris de poteries romaines. Je suis convaincu qu'un sanctuaire consacré au dieu Arix s'élevait jadis à Loudenvielle, sur le Sarrat de Peyra ; j'en conclus que la source thermale toute voisine fut connue et fréquentée des Romains. Les traditions locales me confirment dans cette opinion.

C'est à tort que M. Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, 1870, n. 5, a cru devoir lire *Charixo* sur les deux autels que j'ai publiés ; le premier porte ARIXO et le second ARIXONI. Tout au plus y a-t-il place sur le marbre pour une lettre qui aurait précédé l'A du nom divin. La place n'est pas plus considérable devant les mots *Rianos* et *Erionis* que j'ai lus ERIANOS et SERIONIS, et que M. Allmer lit, certainement par erreur, VALERIANOS et VALERIONIS. Voici, du reste, les légendes gravées sur ces cippes :

1. M. le Dr Lambron a, dès l'abord, manifesté des doutes sur la « réelle authenticité » de l'autel de Flavia Paulina. — Voir *Les Pyrénées et Bagnères-de-Luchon*, par le docteur Ernest Lambron, t. I, p. 293. Paris, Chaix, 1863.

Le dieu de la source thermale de Luchon, dit M. Barry[1], portait « indifféremment le nom de Ilixo ou de Lixo ». C'est une erreur partagée jusqu'à ce jour par la plupart des épigraphistes. Le nom de Lixo ne figure dans aucune inscription authentique ; celui d'Ilixo doit seul rester dans la liste mythologique des Pyrénées et les linguistes ne doivent plus citer Lixo comme un exemple d'aphérèse.

Quelle est la signification de ce nom divin? « S'il faut en croire les étymologistes et les philologues qui se sont occupés de l'étude de la langue basque, dit M. le baron Chaudruc de Crazannes[2], la syllabe IL, dans certains dialectes de cette langue, signifie *ville;* c'est très-probablement le sens qu'elle a dans le mot *Ilixon.* » D'après M. l'abbé Soulé, « Lixo, en langue basque, signifie *impudique,* et cette appellation s'explique suffisamment par la vie licencieuse que les stations thermales ont de tout temps favorisée[3]. » Plus circonspect, M. Luchaire se contente d'observer que « quelques noms divins ne peuvent être classés, parce qu'ils appartiendraient tout aussi bien à l'idiome celtique qu'à l'ibéro-aquitain. Tels sont Andli, Barsa, Ele, Ilixo, Larasso, Lex[4]. »

Puis-je dire à mon tour, sans trop m'aventurer dans les hypothèses, que le mot Ilixo paraît exprimer une idée de chaleur, de thermalité, de même que *Lixovius,* nom du dieu des sources thermales de Luxeuil, et *Lex* ou *Lexis*[5], nom de la déité des eaux thermales de Lez?

1. *Les Eaux thermales de Lez,* p. 12.

2. *Revue archéologique,* xe année, 1853, p. 180.

3. Sénèque qualifie une ville d'eau de « rendez-vous de tous les vices, » *diversorium vitiorum. Illic sibi plurimum luxuria permittit ; illic, tanquam licentia debeatur loco, magis soleitur* (*Epist.* 51). On connaît, à ce sujet, le mot de Martial sur la vertueuse Lévina : *Penelope venit, abit Helene.*

4. *Étude sur les idiomes pyrénéens,* p. 95.

5. On a trouvé, dans les substructions des anciens thermes de Lez (vallée d'Aran), trois autels consacrés l'un « au dieu Lex, par C. Sabinus, fils de Hortus » ; l'autre « aux Nym-

Loin de moi la pensée de faire venir ces noms barbares d'un mot latin ; mais ignorant également l'ibérien et le gaulois, j'en suis réduit à mes souvenirs classiques. Le mot LIX et ses dérivés signifient *eau chaude, lessive ;* le verbe *lixo* ou *elixo* signifie *faire bouillir, cuire dans l'eau* ; Horace et Pline emploient le participe *elixus* avec le même sens ; enfin, — et ce rapprochement est au moins singulier — pour parler d'un « baigneur qui est toujours dans l'eau, » Martial dit : *balneator elixus.*

phes, par Julia Paulina, fille de Hortus » ; et le troisième aussi « aux Nymphes, pour la guérison de Lexeia. »

LEXI	NYMPH	NIMPHIS
DEO	IVLIA	PROSALUT
C. SABI	IORTIF	LEXEIAE
HORTF	PVLINA	V.S.L.M
	V.S.L.M	

Dans son intéressant mémoire sur les *Eaux thermales de Lex*, M. Barry n'a pas exactement reproduit le dernier de ces textes.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE DIEU ABELION

N° 6

ABELIONIDEO
TAVRINVSBONE
CONISFVSLM

Abelioni deo, Taurinus, Boneconis f[ilius], votum solvit libens merito. — « Au dieu Abelion, Taurinus, fils de Boneconis : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Eglise de Saint-Aventin. H. 0m 495; L. 0m 186.

Le premier éditeur de ce monument, Scaliger[1], en a défiguré la légende au point d'en rendre la traduction impossible : *Abellioni deo. Taurinus. Bone. Cons. Seusim.* Gruter et presque tous les compilateurs ont aussi mal reproduit cette inscription, si bien conservée, si facile à lire. Elle est exactement publiée, sauf la dernière ligne, dans la *Notice* de M. de Castellane *sur l'église de Saint-Aventin*[2].

Les montants des A ne sont pas réunis à leur

1. *Ausonianæ lectiones*, I. 9.
2. p. 12. Toulouse, 1833.

sommet; ceux des V ne se joignent pas complètement non plus, à leur base. Les panses du B de Boneconis sont formées de quatre lignes brisées, au lieu de deux lignes convexes. Il n'y a pas de points ni d'espacements entre les sigles de la fin.

N° 7

ABELLIONNI
CISONTEN
CISSONBON
NISFIL
V·S·L·M

Abellionni, Cisonten, Cissonbonnis fil[ius]. — « A Abellion, Cisonten, fils de Cissonbonnis. »

Eglise de Saint-Aventin. H. 0m393; L. 0m167.

Le nom du dieu est écrit avec deux L et deux N; les points qui séparent les sigles de la cinquième ligne sont remplacés par de petites feuilles de lierre, gravées la pointe en bas. Scaliger, Gruter et presque tous ceux qui ont publié ce texte écrivent, par erreur, *Cisontem*, au lieu de *Cisonten*, et *Cissobonnis*, au lieu de *Cissonbonnis*. Quant à M. Cénac Moncaut, il traduit hardiment: « *A Abellion, Cessionienson, fils de Bonnis*[1]. »

N° 8

ABELIONN/
DEO
FORTISSVLPICIF
V·S·L·M

Abelionn[i] deo, Fortis, Sulpici f[ilius]. — « Au dieu Abelion, Fortis, fils de Sulpicius. »

Musée de Toulouse? Le champ a 0m174 de hauteur sur 0m167 de largeur.

1. *Voyage archéologique et historique*, p. 14.

Naguère encore, cet autel se trouvait encastré au-dessus de la porte de l'église de Saint-Pé, hameau de Saint-Tritous, commune de Garin[1]. Il est aujourd'hui, paraît-il, déposé au Musée de Toulouse, mais il ne m'a pas été possible de l'y retrouver. J'en ai vu un moulage en plâtre au Musée national de Saint-Germain-en-Laye, et c'est là que j'en ai pris la copie.

Le marbre est brisé au-dessus de la corniche. Sur le champ est gravé le buste d'un personnage (divin ou humain), la tête nue, la figure imberbe, ne présentant aucun signe caractéristique. La première ligne est écrite au-dessous de ce buste, les trois autres sont sur le socle. Des feuilles de lierre tiennent lieu de points entre les sigles de la formule dédicatoire.

M. Dumège, qui a découvert ce monument, en a donné le dessin dans l'atlas, malheureusement inachevé, qui accompagne son *Archéologie pyrénéenne*. Il en avait publié le texte dès l'année 1814, mais en lisant *Sulici*, au lieu de *Sulpici*[2].

N° 9

ABELIONI
DEO
ELIAMAR
VSOCAR
VS

Abelioni deo, Eliamar... votum solvit. — « Au dieu Abelion, Eliamar... a acquitté son vœu. »

Collection de M. d'Agos, à Tibiran. H. 0m52; L. 0m18.

1. Cette petite église romane est bâtie, en grande partie, avec des monuments gallo-romains en marbre de Saint-Béat. On n'y voit plus aucun texte épigraphique. Au-dessus de l'autel, j'ai remarqué une inscription qui prouve qu'en 1682, cette église avait un recteur, Jehan Julié de Fortine, dont les armes étaient : d'argent à deux levriers rampants et affrontés de gueules, surmontés d'une fleur de lis du même.

2. *Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, p. 198. Toulouse, chez Benichet, 1814.

Cet autel était autrefois encastré dans le mur méridional de l'église de Billère, village sis entre Garin et Saint-Aventin. La quatrième ligne est presque complètement effacée; M. d'Agos[1] y voit VS AP; je n'ose pas affirmer que ma lecture soit plus intelligible. Cette quatrième ligne contient-elle le nom du père ou du pays d'Eliamar? Est-ce *Eliamarus* qu'il faut lire?

D'autres autels consacrés au même dieu ont été trouvés sur divers points de l'ancien territoire du Comminges. On en voit au Musée de Toulouse deux qui proviennent de la petite ville de Saint-Béat, un de Cardeilhac, village peu éloigné de Saint-Gaudens, et un autre d'Aulon, dans le canton d'Aurignac. Enfin M. Dumège, qui n'a pas connu l'autel d'Eliamar, en publie[2] deux autres trouvés, l'un à Argut-Dessus et l'autre, dit-il, à Boucou, en Sauveterre de Nébouzan. Il reproduit ainsi la dernière de ces inscriptions, d'après M. Victor Cazes :

ABELION DEO... VIH V.S.L

J'ai vu cet autel mutilé dans le cabinet de M. d'Agos. Il a été trouvé à Boutx, près de Saint-Béat, et il porte trois lignes très-lisibles encore[3] :

ABELLIONI
DEO
QVINTVSD

Si le texte était complet, on pourrait lire *Quintus dicavit;* mais la base et la moitié inférieure du champ

1. *Extrait des comptes rendus du congrès tenu à Toulouse par la Société française d'Archéologie, en juin* 1875, p. 6. — Je me fais un devoir de remercier ici M. le baron Louis de Fiancette d'Agos pour le généreux empressement qu'il a mis à me laisser étudier, à plusieurs reprises, tous les objets qui composent sa collection gallo-romaine, une des plus riches qui soient en France.

2. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 121 et suivantes.

3. Hauteur du fragment, 0 m. 14; largeur, 0 m. 113.

manquent et, probablement, nous ne connaissons pas l'inscription tout entière.

L'interprétation de ce nom divin est loin d'être résolue. Gruter et plusieurs écrivains proclament l'identité de l'Abellion pyrénéen et de l'Apollon gréco-latin, *Belen* ou le *Soleil*. M. Dumège, dont on connaît l'esprit aventureux, va chercher dans le sanscrit la racine de ce nom. Quelques linguistes de nos jours, qui étudient, avec autant de succès que de zèle, le celtique et l'euskarien, trouvent dans ces langues les étymologies de la plupart des noms divins. D'après les uns, qui cherchent dans le basque l'explication de toutes les difficultés, Abellion serait un mot purement vascon et signifierait *troupeau, dieu des troupeaux*. D'autres, au contraire, et je me range plus volontiers à leur opinion, croient que ce nom, de physionomie tout aryaque, appartient au gaulois et non à l'idiome ibéro-euskarien : « Les terminaisons en *on, ona* et en » *an,* si fréquentes dans les noms des divinités gau- » loises, permettent tout d'abord de ramener au pan- » théon celtique les dieux pyrénéens *Abellio,* Ageio, » peut-être identique à Agho, Armasto, Boccus Ha- » rauso ou Harouso, Dunzio, Netho, Teotan, Xuban, » Averanus[1]. »

1. Achille Luchaire, *Études sur les idiomes pyrénéens*, p. 93.

CHAPITRE TROISIÈME

LE DIEU ISCITT

N° 10

ISCITTODEo
HVNNV
VLOHOXIS
FIL
VSLM

Iscitto deo, Hunnu, Ulohoxis fil[ius]. — « Au dieu Iscitt, Hunnu, fils de Ulohoxis. »

Musée de Toulouse. H. 0m 31; L. 0m 195; L. de la corniche, 0m 225.

Ce cippe a été trouvé à Garin et publié tout d'abord par M. Dumège[1]. La base n'existe plus. Sur les latéraux se voient une patère qui a 0m 067 de diamètre et un vase à libations, *gutturnium,* haut de 0m 14. Les lettres sont grossièrement tracées; les T ont des traverses ondoyantes.

On remarquera la physionomie barbare de tous ces noms, ceux du dieu, du consécrateur et de son père.

1. *Monuments religieux,* n. 66, p. 347.

N° 11

ISCITTODEO
SABINUS
MANDATI
V·S·L·A

Iscitto deo, Sabinus, Mandati [*filius*]. — « Au dieu Iscitt, Sabinus, fils de Mandatus. »

Musée de Toulouse. H. 0m 31 ; L. 0m 20 ; Ep. 0m 125.

Comme l'autel précédent, celui-ci fut trouvé à Garin, dans le mur de face de la chapelle ruinée de Notre-Dame, au centre du village ; il est également éclaté par le bas ; les caractères sont égaux et réguliers. La fin des lignes a beaucoup souffert, mais tout le texte se lit facilement. C'est donc avec surprise que l'on voit la troisième ligne de cette inscription ainsi publiée et traduite par M. Dumège[1] : *Mandati lib.*, « affranchi de Mandatus. »

Le nom d'Iscitt appartient à la langue ibéro-euskarienne, de même que les noms de Car et de Kagire, montagnes divinisées, et celui de Leherenn, qui, en basque, signifie « écraseur, destructeur. »

1. *Monuments religieux*, n. 65, et *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 215.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE DIEU EXPRCENN

N° 12

DEO
EXPRC
NNIO
SILEX
V·S·L·M

Deo Exprcennio, Silex. — « Au dieu Exprcenn (Expercenn ou Exprecenn), Silex. »

Musée de Toulouse. H. 0m 26; L. 0m 094; Ep. 0m 06.

Ce cippe provient d'une chapelle de Cathervielle, ainsi que nous l'apprend M. Dumège dans son *Archéologie pyrénéenne*[1]. M. Roschach, le savant et consciencieux auteur du *Catalogue des antiquités et objets d'art du Musée de Toulouse,* écrit la deuxième ligne : E PRC, et lit *Expercennio*[2]. Il m'a semblé voir un X après la première lettre du nom divin ; à mes yeux la partie supérieure d'un E se trouve, en outre, à la fin de cette ligne. Le mot DEO est gravé sur le sommet de ce grossier monument.

1. t. II, p. 178.
2. p. 73. Toulouse, 1865.

Je ne partage pas le dédain de M. Barry pour ce qu'il appelle[1] « les rêveries étymologiques empruntées à toutes les langues parlées ou non dans l'ancienne Aquitaine ; » je dirai donc, mais sous les réserves les plus formelles, que d'après un linguiste, le mot *Exprcennio* aurait le sens d'*animation, mouvement, course :* ce dieu aurait été le protecteur des voyages, de la chasse?...

Quant au nom de la personne qui a consacré l'autel, Silex, il appartient très-probablement au genre féminin. On connaît, en effet, par une inscription de Saint-Bertrand, une « *Silex, Epaimaigi uxor* » et, par une inscription d'Arguenos, une femme nommée Bonsilex « *Bonsilexsi, Sembexson*[*is*] *uxori.* »

1. *Monographie du dieu Lehrenn, d'Ardiége*, p. 33, note 1. Toulouse, chez Privat, 1859.

CHAPITRE CINQUIÈME

LE DIEU AHERBELST

N° 13

AHERBEL
STEDEO
SENIVSET
HANNA
PROCV

Aherbelste deo, Senius et Hanna, Proculi [filii? liberti?]. — « Au dieu Aherbelst, Senius et Hanna, fils ou affranchis de Proculus. »

Musée de Toulouse. H. 0m25 ; L. 0m15.

M. Dumège[1] dit que cet autel a été découvert dans l'ancien pays du Nébouzan (les *Onobrisates* de Pline), non loin de Saint-Gaudens, dans le territoire de la commune de Landorthe, entre la voie romaine et le ruisseau du Soumès. On lit, au contraire, dans le *Catalogue* de M. Roschach : « Quelques indications très-vagues nous ont donné lieu de supposer que ce marbre provient de Saint-Aventin, à 5 kilomètres de Bagnè-

1. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 147.

res-de-Luchon, au seuil de la vallée de l'Arboust[1]. »

Je crois, comme plusieurs épigraphistes, que le dieu Aherbelst doit figurer dans l'Olympe luchonnais, mais je dois avouer que mes investigations personnelles sur la provenance de ce monument n'ont abouti à aucun résultat précis. Feu M. Dutrey, curé de Saint-Aventin, se rappelait seulement qu'il y avait autrefois, noyé dans la maçonnerie du mur méridional de l'église, un autel dédié à un autre dieu qu'Abellion.

La base de ce cippe n'existe plus; la partie inférieure du champ a beaucoup souffert; la dernière ligne n'est plus complète, la formule dédicatoire se trouvait probablement sur le socle. Les lettres H et E de la première ligne sont liées, et les deux N de la quatrième entrelacés. Au sommet de l'autel se voit une cavité destinée à recevoir les libations et les offrandes.

Ceux qui s'occupent de la phonétique remarqueront le datif en E pour I, dans le nom divin Aherbelste. On trouve de même E pour I ou Æ, dans *Baeserte deo, Erge deo, Erce deo, Lahe deæ* et *Lahe nu[mi]ni, Ele deo, Artehe deo* et *deo Artahe, Herauscorritsehe,* divinité de la Soule dont le sanctuaire a été remplacé par une chapelle consacrée à sainte Madeleine.

D'après un linguiste, Aherbelste signifierait *bouc* dans son radical, et *noir* dans sa terminaison: *dieu des boucs noirs*. La vallée de l'Arboust a toujours abondé en troupeaux de chèvres et de moutons.

Aux yeux de M. Desjardins[2] et de M. Luchaire, les noms divins d'Aherbelste et Alardossis ou Alardostus ont indubitablement une physionomie ibéro-euskarienne. « On peut admettre, dit M. Luchaire, l'iden-

1. *Catalogue du Musée de Toulouse*, n. 143, p. 63.
2. *Géographie de la Gaule romaine*, p. 387.

tité de *belex, bels, belst* et se prononcer ici, sans témérité, pour l'origine aquitanique. L'adjectif « noir » qui entre si souvent dans la composition des noms d'hommes et de lieux de tous les pays, s'exprime en euskara par *beltz (belch, bels)* ou *baltz*, suivant les régions... Quant aux radicaux divers qui précèdent *belex* ou *bels*, il est plus difficile de les reconnaître avec sûreté. Dans *Harbelex, [H]arbels,* nous verrions volontiers un nom géographique, semblable au nom propre actuel *Harribelech[eta]* « les pierres noires », composé de *harri,* pierre, en labourdin, et du suffixe local *eta. Har,* en effet, se rencontre fréquemment pour *harri* dans les noms de lieux du pays basque actuel[1]. Telle est peut-être aussi, mais ceci à titre de simple supposition, l'origine du nom divin *Aher-belste* dans lequel *aher* serait une sorte de redoublement pour *ar,* comme dans le labourdin *ahari* « bélier » pour *ari.* Dans ce cas, le mot *Aherbelste,* qui s'est conservé probablement dans le nom de la vallée de l'*Arboust,* devrait, comme beaucoup d'autres appellations de divinités topiques, désigner une vallée ou une montagne personnifiée[2]. »

1. Luchaire, *Les Origines linguistiques de l'Aquitaine,* p. 61. Paris, chez Maisonneuve, 1877.

2. *Etudes sur les idiomes pyrénéens,* p. 78 et 79. Le même auteur a publié un savant mémoire sur les idiomes de l'ancienne Aquitaine : *De lingua aquitanica,* in-8°. 64 pages. Paris, 1877.

CHAPITRE SIXIÈME

LE DIEU ALARDOSS

N° 14

ALARDOSSI
L·IVL·EVNVS
V·S·L·M

Alardossi, L. Jul[ius] Eunus. — « A Alardoss, Lucius Julius Eunus. »
Musée de Toulouse. H. 0m41 ; L. 0m22.

Cet autel a été trouvé, en 1832, par M. Dumège, « dans la belle vallée de Luchon[1] » ; mais l'auteur de l'*Archéologie pyrénéenne* lit et traduit mal la deuxième ligne : L. IVN. FVNVS, Lucius Junius Funus.

N° 15

ALARDOSTODE/
TAVRVS
SOSONNISF
V·S·L·M

Alardosto de[o], Taurus, Sosonnis f[ilius]. — « Au dieu Alardost, Taurus, fils de Sosonn. »
Musée de Toulouse. H. 0m41 ; L. 0m15.

1. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 150, et t. III, p. 67.

Cet autel, qui porte *præfericulum* et patère sur les parois, avait été découvert quelques années avant le précédent, par M. le marquis de Castellane, à l'extrémité méridionale de la vallée de Luchon, non loin de Cierp; mais M. de Castellane avait lu à la première ligne NARDO SIONI, et M. Dumège avait fait de ce mot le *dieu* NARDOSION[1]. M. Barry a rectifié ce texte « gravé en caractères grêles et maigres, dont les traverses sont à peine indiquées suivant les habitudes épigraphiques du troisième siècle[2]. »

En comparant cet autel au précédent, n° 14, on voit qu'il s'agit évidemment du même dieu dont le nom s'écrivait de deux manières : *Alardossis* et *Alardostus*.

Un troisième cippe, provenant de Valcabrère et déposé également au Musée de Toulouse, est dédié au même dieu, *Alardossi,* par Fabius Montanus, fils de C. Le père du consécrateur est désigné par la simple initiale c (Caius?).

Un fragment d'autel, trouvé près d'Auch, au milieu de débris gallo-romains et d'inscriptions funèbres, porte encore ces lettres :

LARDOS
ΓIS

Ce fait suffit à M. Barry[3] pour lui faire supposer que le monument était consacré à *Alardossis* et que le culte de ce dieu s'étendait de la vallée de Luchon, où il avait pris naissance, jusque dans le territoire des Auscii !

Je n'ai point trouvé, dans le pays de Luchon, des

1. *Catalogue du Musée de Toulouse*, p. 44, n. 80. Toulouse, chez Douladoure, 1835.

2. *Un dieu de trop dans la mythologie des Pyrénées.* Revue de l'Académie de Toulouse, 1858, p. 105 et suivantes.

3. *Note sur quelques inscriptions inédites récemment découvertes aux environs d'Auch* (sans date), p. 2.

lieux dont les noms rappelassent de près ou de loin ceux de Alardoss, Exprcenn, Iscitt. Toutes mes recherches sur le sens hypothétique du mot Alardoss sont également demeurées vaines. Je n'assume, du reste, aucune responsabilité au sujet de la signification des noms de nos anciennes divinités. « La plus grande réserve, dit M. Desjardins[1], est commandée par l'état actuel d'une science qui se trouve aujourd'hui en bonne voie, mais qui n'en est cependant encore qu'à ses premiers débuts... Il ne peut s'agir, à l'heure où nous sommes, que de la physionomie, c'est-à-dire de l'apparence un peu vague qui fait songer à l'ibérien plutôt qu'à la langue gauloise ; car l'alternative n'est possible qu'entre ces deux origines, ces noms ne pouvant en aucun cas être attribués au vocabulaire latin, pas plus que les dieux qu'ils désignent ne sauraient l'être au panthéon romain : s'ils y sont entrés, ce n'est certainement que par l'adoption, qui fut faite après la conquête, de toutes les divinités topiques sous le nom universel de LARES AUGUSTES. »

1. *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 393.

CHAPITRE SEPTIÈME

LE DIEU BAICORRIX

N° 16

BAICORRIXODEO
HANNAXVS
A////IONISFIL
V S L M

Baicorrixo deo, Hannaxus, A....ionis fil[ius]. — « Au dieu Baicorrix, Hannaxus, fils d'A... »
Musée de Toulouse. Fragment supérieur d'autel.

Ce cippe, que M. Roschach[1] indique comme provenant d'un point indéterminé du haut Comminges, était autrefois encastré dans le mur de la petite église de Montmajou, commune de Cier-de-Luchon, à côté d'un autre autel anépigraphe qui fait aujourd'hui partie de ma modeste collection. Le curé de la paroisse, M. Bide, le donna à M. Dumège, et celui-ci le plaça dans la galerie des antiquités du Musée de Toulouse.

Le nom divin se lit facilement ; le nom du père du consécrateur est en partie effacé. M. Dumège, dont la

1. *Catalogue du Musée de Toulouse*, p. 64.

prudence est souvent en défaut, n'hésite pas à lire : *Axionis filius*[1] ; il se trompe certainement.

Trois autres monuments, consacrés au même dieu, *Baicorixo deo* et *deo Buaicorrix,* ont été trouvés, l'un dans l'arrondissement d'Oloron, l'autre près du village de Huos, et le dernier à peu de distance de la ville de Saint-Gaudens[2].

Quelques linguistes font dériver le nom de Baicorrix de deux mots basques : *bai gorri, lieu rouge.* Il a cependant une terminaison en *orix,* comme plusieurs noms gaulois, Vercingetorix, Ambiorix, Dumnorix, tels que les écrit César. Mais, observe M. Desjardins, « il ne faut pas se méprendre sur la forme des terminaisons, et rejeter dans le vocabulaire gaulois indistinctement tous les noms terminés en *rix ;* il n'est pas plus surprenant de rencontrer dans des pays de langue ibérienne des terminaisons gauloises que des terminaisons latines à l'époque romaine. On remarquera d'ailleurs que, dans *Baicorrix*, nous avons, non une terminaison gauloise mais l'orthographe gauloise appliquée dans le Comminges, c'est-à-dire dans le pays limitrophe des deux races, à la transcription du nom ibère *Corrits*, dont la forme s'est naturellement conservée plus pure sur le monument de sainte Madeleine, au cœur même du pays ibéro-aquitain[3]. »

L'analogie du nom de Baicorrix avec celui de Herauscorritsehe (mot unique où le *ts* ou *tz* basque se trouve écrit tel qu'il se prononce), semble indiquer, dit M. Luchaire[4], que l'*x* du premier nom correspond au *ts* du second, « et que nous avons ici une de ces finales en *itz* si fréquentes dans le vocabulaire euska-

1. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 158.
2. Dumège, loc. cit., p. 156 à 159.
3. *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 392, en note.
4. *Etudes sur les idiomes pyrénéens*, p. 67.

rien. » J'ajouterai que, de nos jours encore, dans le pays de Luchon, l'*x* se prononce généralement *ts* et que plusieurs personnes lettrées ne savent pas se corriger de cette prononciation vicieuse : *luts* pour *lux ; etsemple* pour *exemple ; Baicorrits* pour *Baicorrix,* etc.

CHAPITRE HUITIÈME

LE DIEU TUTÈLE

N° 17

TVTELAE
BONIO
SEVRIF
V·S·L·M

Tutelæ, Bonio, Sev[e]ri f[ilius]. — « A Tutèle, Bonio, fils de Severus.

Collection de M. d'Agos. H. 0m30; L. 0m105.

Cet autel a été trouvé à Poubeau[1], encastré dans un mur de l'église. Le lapicide a omis une lettre [*e*] en gravant le nom de Severus.

La même collection possède deux autres autels consacrés à la divinité tutélaire. L'un trouvé à Boutx, près de Saint-Béat, — et non à Saint-Bertrand de Comminges, comme le dit M. Dumège[2], — ne porte que ces mots :

TVTELAE
SACRVM

Les latéraux sont ornés d'un vase à une anse et d'une patère. Sur l'autre cippe, qui provient aussi du

1. *Catalogue* de la collection de M. d'Agos, p. 4.
2. *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 245.

haut Comminges, est gravée l'inscription suivante :

DEO
TVTELAE
·AVRE
///PRO

Les côtés présentent un vase à deux anses et une patère avec manche. Le cippe est éclaté par le bas ; la partie finale de l'inscription a disparu.

Diverses localités ont dédié des autels à leurs génies protecteurs (*Genio loci, Tutelæ loci hujus, Tutelæ augustæ*), divinités dont le culte se trouvait nécessairement très-circonscrit. On cachait avec soin le nom de ces divinités, pour que les ennemis ne pussent pas les invoquer nommément et les attirer à soi, en leur adressant le *carmen* sacramentel.

Comme l'a très-bien remarqué M. Charles Robert[1], les formules primitives sont essentiellement vagues : *Si deus, si dea est cui populus civitasque est in tutela*[2] ; — *sive deus, sive dea in cujus tutela hic lucus locus que est*[3].

Di deæque omnes quibus est tutela per agros
Præbebant vestris verba benigna focis,

dit Properce[4], en célébrant le temps où les divinités qui veillent sur les campagnes adressaient de bienveillantes paroles au laboureur, assises près de son foyer. On le voit, les villes, les champs, les bois sacrés étaient chacun sous la protection d'un génie par-

1. *Etude sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, p. 5. Bordeaux, 1879.

2. Macrobe, *Saturnales*, l. III, ch. 9.

3. Marini, *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali*, t. I, p. 146. — *Osservagioni*, t. II, p. 353-417. — Voir aussi Heuzen, *Acta fratrum Arvalium*, p. 187. Berlin, 1874.

4. l. III, Elégie 13.

ticulier, et Stace a pu dire, en parlant de la figure du dieu tutélaire d'un navire :

Tutelæque deum fluitant.

CHAPITRE NEUVIÈME

LES MONTAGNES DIVINES

N° 18

MONTI
BVS·Q·G
AMOBN
VS·V·S

Montibus, Q. Gamobnus votum solvit. — « Aux Montagnes, Q. Gamobnus a acquitté son vœu. »

Musée d'Auch. H. $0^m 24$; L. $0^m 095$; L. base, $0^m 12$.

Cet autel, trouvé en 1763, dans les thermes de Luchon, lors des fouilles qui y furent faites pour découvrir les anciennes sources, appartint successivement à M. de Saint-Amans et à M. d'Orbessan, avant de passer dans la bibliothèque publique de la ville d'Auch.

La fin de l'inscription a été mal publiée par M. le marquis d'Orbessan[1], par M. l'abbé Greppo[2] et la plupart des épigraphistes qui se copient les uns les

1. *Mélanges*, t. II, p. 295.

2. *Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule, à l'époque romaine*, par M. Greppo, vicaire général de Belley, p. 67. Paris, chez Leleux, 1846.

autres, sans nul souci de rectifier les erreurs de leurs devanciers. Voici le texte qu'ils donnent :

MONTI
BVS.Q.G
AMOBNVS
S.V.S.L.M

et, en note, M. Greppo ajoute que « les sigles de cette formule votive, moins commune que d'autres, signifient : *susceptum votum solvit libens merito.* »

Cet autel est le seul consacré aux Montagnes qui ait été trouvé dans le pays de Luchon. M. le Dr Garrigou[1] commet donc une erreur lorsqu'il mentionne, comme ayant été retirés des fouilles faites aux environs des thermes de Luchon, quatre monuments dédiés au dieu *Ageion,* et un cinquième cippe consacré « aux Montagnes, à Ageion et à Nethon, » le pic le plus élevé des Pyrénées[2]. Cette dernière inscription, découverte à Baudéan, au pied du pic du Midi, a d'abord été publiée par M. d'Orbessan[3] et puis par Bertrand Barrère, membre du comité de salut public[4].

Le culte des montagnes paraît avoir été très en honneur dans le haut Comminges. La collection de M. d'Agos comprend deux autels, l'un trouvé à Ardiége et consacré « aux Montagnes » par une esclave du nom de Sabinula, l'autre trouvé sur le pic du Gar, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Puts (des hauteurs), non loin du village d'Ore, et dédié par Annous « à Diane et à Horolat et au dieu Car, *Carre deo.* »

Un cippe, provenant de Gaud et déposé au Musée de

1. *Monographie de Bagnères-de-Luchon*, t. I, p. 80.
2. Dumège, *Archéologie pyrénéenne*, t. II, p. 305, et t. III, p. 98.
3. *Variétés littéraires*, deuxième partie, p. 35 et suivantes.
4. *Mémoires*, t. I, p. 220 et suivantes. — Barrère lisait à tort : « *Montibus dicavit Cæsar.* »

Toulouse, est également consacré à la montagne de Gar, *Carri,* par l'esclave Geminus, pour lui et pour ses compagnons d'esclavage, *et pro suis conservis.*

Le mont Averan[1], à Melles, et, peut-être, le pic Cagire[2] étaient également divinisés.

Un autre monument, autrefois noyé dans la maçonnerie de l'autel de l'église de Marignac et destiné à rappeler les premiers travaux de grande exploitation dans les carrières de Saint-Béat, porte l'inscription suivante, savamment restituée par M. Barry[3] et par M. Heuzen, directeur du *Bulletin archéologique,* à Rome : « Au dieu Silvain et aux Montagnes, *nimidis,* » (sacrées?), Quintus Julius Julianus et Publicius » Crescentinus qui, les premiers, ont ici taillé et expé- » dié des colonnes de vingt pieds, *columnas vicena-* » *rias :* juste accomplissement de leur vœu spontané. »

Comme les montagnes, les forêts, les arbres étaient adorés. Plusieurs autels provenant du haut Comminges portent sur le champ, au lieu d'inscriptions, des dessins d'arbres ou de feuilles d'arbres. Le Musée de Toulouse possède trois autels, trouvés, l'un près d'Arbas, les deux autres à Montespan, et consacrés au dieu Six-Arbres (*Sex Arboribus, Sexs Arbori deo, Ex voto Sexs Arbori deo*). J'ai vu de même, dans la collection de M. d'Agos, trois autels dédiés « au hêtre » divinisé, *Fago deo,* par Bonxus, fils de Taurinus, par Justus et par Pompeia, fille de C. Un cippe, dédié à la même divinité par Erdemius, fils d'Erdescus, et provenant de Ladivert, commune de Marignac, se trouve aujourd'hui au Musée de Toulouse.

1. *Averano deo, Julia Sergi f. Paulina v.s.l.m.* (Dumège, Barry).

2. *Kagiri deo, Argesis et Illumb... v.s.l.m* (Castillon, d'Aspet). — M. Dumège, M. Barry et moi-même, nous avons fait successivement d'inutiles recherches pour retrouver ce monument, à Arguenos et dans les environs de ce village.

3. *Une inscription inédite du Musée de Toulouse :* Revue de Toulouse et du midi de la France, 1861, p. 376 et suivantes.

Les sources paraissent avoir eu aussi leur part dans le culte si profondément naturaliste des anciens habitants de nos vallées ; il ne serait pas sans intérêt de dresser la liste des sources vénérées encore aujourd'hui dans le pays de Luchon. Un autel en marbre, haut de $0^m 29$ sur $0^m 08$ de largeur, et figurant dans la collection de M. d'Agos, porte, sur une étiquette écrite de la main de M. Cazes, une note que je reproduis ici, *sous toutes réserves :* « Autel votif consacré aux Nym-
» phes nayades, trouvé par M. Azéma, dans la fon-
» taine de *Mau-loc* (mauvais lieu), sur la montagne
» qui domine Saint-Bertrand de Comminges. »

CHAPITRE DIXIÈME

LES NYMPHES

N° 19

NYMPHIS
AVG
SACRVM

Nymphis aug[ustis] sacrum. — « Consacré aux Nymphes augustes. »

Thermes de Luchon. H. 1^m06; L. sous la corniche 0^m38; L. au bas du champ 0^m315; L. au bas de l'autel 0^m435; L. de la corniche 0^m45; saillie de la corniche 0^m043; Ep. de la corniche 0^m38; Ep. de l'autel au bas du champ 0^m19. L'autel repose sur un socle en marbre dont les dimensions sont : H. 0^m48; L. 0^m66; Ep. 0^m59.

Ce bel autel, dédié aux Nymphes par un inconnu, se trouve dans la salle des pas perdus de l'établissement thermal de Luchon. Les latéraux portent, à droite, un préféricule haut de 0^m20, et, à gauche, une patère de 0^m126 de diamètre. Au sommet sont deux petites cavités. L'inscription, publiée d'abord par d'Orbessan[1], est gravée en belles capitales romaines et

1. *Melanges historiques*, t. II, p. 292. L'inscription est gravée sur le champ, et non dans la base, comme le dit d'Orbessan.

ornée d'encadrements à moulures ; des enroulements complètent la décoration. Les tranches qui surmontent la haste de l'Y dépassent de beaucoup le niveau des autres lettres.

Découvert en 1762, lors des fouilles faites par d'Etigny en présence du maréchal duc de Richelieu, cet autel se trouvait, dit M. Lambron[1], dans les décombres d'une ancienne chapelle au-dessus des thermes. « On croit qu'elle servait de support à la table de l'autel de ce petit temple. Trois ans plus tard, en 1765, cette même pierre, obéissant encore à la loi de cette destinée sainte, servait, à ce que rapporte Bayen, de piédestal à une croix de bois élevée devant les Bains. »

Cet autel ne porte aucun nom de consécrateur, « peut-être, conjecture l'abbé Greppo, parce que c'était un monument public[2]. »

Le Dr Cargue, dans une brochure sur *les Eaux minérales de Bagnères-de-Luchon*[3], a consacré les lignes suivantes à ce monument : « Vers le cœur de l'établissement, on observe encore un autel votif dont l'inscription que voici indique l'antiquité des thermes et le respect que les Romains avaient pour le sexe : SACRUM AUG NYMPHIS, qui signifie dans notre langue : Temple auguste dédié aux dames. »

N° 20

NYMPHIS
T·CLAVDIVS
RVFVS
V·S·L·M

Nymphis, T. Claudius Rufus. — « Aux Nymphes, T. Claudius Rufus. »

1. *Les Pyrénées et Bagnères-de-Luchon*, t. I, p. 294.
2. *Etudes archéologiques*, p. 64.
3. p. 32. Saint-Gaudens, chez Tajan, 1836.

Collection de M. le comte de Bernis-Calvière, au château de Vézenobres (Gard). H. de l'encadrement de l'inscription 0m 26, sur 0m 24 de largeur ; les lettres ont 0m 045 de hauteur, d'après un estampage fait par M. Germer-Durand.

Publiée d'abord par M. d'Orbessan[1], cette inscription a été donnée par M. Chaudruc de Crazannes[2] et par Millin[3] comme se trouvant à Auch, tandis que Vincens et Baumes la placent à Nîmes[4]. M. Mowat a reçu de M. Germer-Durand, au sujet de cette contradiction, des renseignements qu'il a bien voulu me communiquer : « L'inscription de Claudius Rufus est sinon à Nîmes, du moins dans une collection du département du Gard, au château de Vézenobres. Si les auteurs de la *Topographie* la placent à Nîmes, c'est parce que Vincens ne l'a connue que par les notes de Seguier, où s'en trouve en effet un croquis très-exact d'après lequel a été faite la description jointe au texte dans la *Topographie*. » Quand ce monument est-il entré dans la possession de M. de Calvière? M. Germer-Durand l'ignore ; mais il est porté à croire qu'il y était déjà à l'époque où Millin et Chaudruc de Crazannes prétendent l'avoir vu à Auch[5].

Sur ma demande, M. le comte de Bernis-Calvière a bien voulu m'adresser des renseignements plus précis encore : « Depuis 1871, année de la mort de mon cousin germain, le marquis de Calvière, c'est moi,

1. *Mélanges historiques*, t. II, p. 294. M. d'Orbessan, qui écrivait en 1764, dit : « Cette inscription, gravée sur une pierre de 2 pieds 3 pouces de hauteur, sur 15 pouces et demi de largeur et environ 10 pouces d'épaisseur, est conservée dans l'hôtel de ville de Bagnères. »

2. *Bulletin monumental*, t. XV (1849), p. 171 : Notice sur le cabinet des antiques dépendant de la bibliothèque communale d'Auch.

3. *Voyage dans le Midi*, t. IV, p. 471.

4. *Topographie de Nîmes*, p. 570, n. 7.

5. *Lettre de M. Robert Mowat* à M. Sacaze. Paris, 16 novembre 1879.

son légataire universel, qui suis propriétaire du château de Vézenobres. Le petit autel votif provenant des thermes de Luchon se trouve dans la collection d'objets d'art de ce château, et j'ai l'honneur de vous en envoyer une photographie qui remplacera avantageusement la description que je pourrais vous en faire. Il a 0m 62 de hauteur et 0m 33 de largeur. Vous désirez savoir comment il est venu en ma possession et quels en ont été les propriétaires successifs. Tout ce que je puis vous dire là-dessus, c'est que mon oncle, le marquis de Calvière, père de mon cousin, dans un voyage qu'il fit en Italie, il y a environ soixante-cinq ou soixante-dix ans, y a acheté cet autel avec différents autres objets qu'il a rapportés de ce voyage, et qu'il l'a fait incruster dans une des galeries du château où il se trouve depuis cette époque[1]. »

Le *Journal de Médecine*[2] dit que cet autel a été trouvé à Luchon, en 1763, et il en publie ainsi le texte :

NYMPHIS T CAUDUS RUFUS V.S.L.M

Le monument est orné de plusieurs moulures. Les caractères sont tracés avec une netteté et une fermeté qui nous reportent au beau temps de la domination romaine. A la première ligne, le P et l'H sont joints (le P est formé de la première haste de l'H avec une panse à la partie supérieure). La petitesse des lettres L et I, inscrites respectivement dans le C et le D, à la deuxième ligne, a été cause de la lecture fautive, CAUDUS au lieu de CLAUDIUS, publiée par d'Orbessan, Chaudruc de Crazannes et Millin.

S'il fallait en croire l'abbé Bordages, un buste, por-

1. *Lettre de M. le comte de Bernis-Calvière* à M. Sacaze. Vézenobres, 29 novembre 1879.

2. t. XVIII, année 1763, p. 523.

tant aussi le nom de Claudius Rufus, aurait été découvert dans les thermes de Luchon. En note d'un poème, intitulé *La Nymphe de Luchon* et dédié « à madame la comtesse de Brionne, aux bains de Bagnères-de-Luchon, le mois de septembre 1766, » cet ecclésiastique dit : « En creusant la terre où sont aujourd'hui les bains de La Sale[1], on trouva des monuments qui ne permettent pas de douter que ces bains ne fussent connus des Romains. J'y vis, il y a trente ans, plusieurs petites colonnes à quatre faces, d'un marbre blanchâtre et grossier, avec des inscriptions aux Nymphes, dont on pouvait en lire quelques-unes, et toutes terminées par quatre lettres majuscules dont le nom m'a passé. J'y vis encore un buste sur son piédestal de la même matière, bien entier, avec cette inscription : CLAVDIVS RVFFVS ; et plusieurs autres pièces d'un marbre noirâtre dont je ne connus point la destination[2]. »

Il est probable, comme l'observe M. Greppo[3], que ce buste fut placé provisoirement sur l'autel dont il s'agit et que le « bon curé » prit l'autel pour son piédestal, quoique les deux monuments n'eussent entre eux aucun rapport réel.

1. Ces bains, où l'on découvrit, en effet, plusieurs monuments gallo-romains, étaient contigus à ceux de la commune et appartenaient à M. Joseph Lafont-Lassalle et à Madame Angélique Sacaze, mariés. Des contestations s'étant élevées entre les propriétaires et la ville de Luchon, justement inquiète de cette rivalité, le Parlement de Toulouse, par arrêt du 9 août 1783, maintint Lafont et Sacaze en la propriété, possession et jouissance des bains dits de Lassalle et des lieux adjacents ; mais, sur l'intervention de M. de Lachapelle, intendant des généralités de Gascogne et de Béarn, successeur de d'Etigny, ces bains devinrent la propriété de la ville de Luchon, en vertu d'un accord fait, le 3 juillet 1784, entre M. Barthélemy Lafont-Lassalle, se portant fort pour Madame Angélique Sacaze, veuve Lafont-Lassalle, sa mère, et M. d'Avajean de Martres, agissant en qualité de syndic de la communauté de Bagnères-de-Luchon.

2. *Mes Ennuis*, recueil de quelques poésies, par M. Bordages, curé d'Estancarbon, diocèse de Comminges. Toulouse, chez Robert, vers 1780.

3. *Etudes archéologiques*, p. 65, note 3.

N° 21

NYMPHI/
AVG
VALERIA
HELLAS
V·S·L·M

Nymphi[s] Aug[ustis], Valeria Hellas. — « Aux Nymphes augustes, Valeria Hellas. »
Musée de Toulouse. H. 0m50; L. 0m22.

Ce bel autel à quatre faces, publié d'abord par M. d'Orbessan[1] et puis par Millin[2], fut emporté de Luchon, en 1760, par l'abbé Bertrand. Les faces latérales, sculptées avec élégance, portent, à droite, un vase, *guttus*, à gauche, une patère. Les caractères sont tracés avec beaucoup de régularité. Les sigles de la cinquième ligne se trouvent sur le socle de l'autel.

C'est encore à tort que M. Chaudruc de Crazannes dit que ce monument est au Musée d'Auch[3].

N° 22

NIMPIS.
LVCANVS.
ET·EROTIS
V·S·L·M

Nimpis, Lucanus et Erotis votum solverunt libentes merito. — « Aux Nymphes, Lucanus et Erotis : juste accomplissement de leur vœu spontané. »
Musée d'Auch. H. 0m32; L. 0m125.

Cette inscription, publiée d'abord par d'Orbessan[4] qui l'avait recueillie dans le cabinet de M. de Saint-

1. *Mélanges historiques*, t. II, p. 294.
2. *Voyage dans le Midi*, t. V, p. 471.
3. *Notice*, p. 171.
4. *Mélanges historiques*, t. II, p. 295. M. d'Orbessan et M. Greppo écrivent NYMPHIS, à la première ligne ; c'est une lecture fautive.

Amans, fut trouvée à Luchon et non chez les Auscii[1]. La troisième ligne a été lue ET.EROTIS et EPEROTIS. Les caractères me paraissent trop bien conservés pour qu'il soit possible de voir un P dans la deuxième lettre de cette ligne; c'est bien un T suivi d'un point et dont la traverse est restée inachevée.

On trouve dans d'autres textes épigraphiques le nom d'Erotis, ou mieux d'Eros, notamment dans une inscription publiée, en 1638, par l'historien Oihenart[2], et encastrée dans la porte du cimetière contigu à l'église de Valcabrère. A Rome plusieurs hommes portèrent le nom d'Eros, entre autres un comédien contemporain de Roscius.

M. Barry et ceux qui ont lu *Eperotis* sur l'autel de Luchon pouvaient s'autoriser de noms également composés du mot grec *Eros*, comme Phileros, Syneros, Anteros, etc.

Quant à M. Hureau-Bachevillier[3], il traduit cette inscription d'une manière tout à fait libre : « Lucanus, après s'être acquitté de ses vœux envers les Nymphes, s'acquitta aussi de ceux qu'il avait faits aux *nymphes étrangères* (et erotis) ! »

N° 23

NVMI///
MANᵗ///
SACRA//
RVTAEN/
V·S·L/

Nump[his], Manu[tia ?] Sacra (ou *Sacrata ?), Rutæna, votum solvit libens...* — « Aux Nymphes, Ma-

1. C'est par erreur que M. Barry l'attribue aux Auscii, parce qu'elle est aujourd'hui dans le Musée d'Auch. *Note sur quelques inscriptions*, par M. Barry, p. 5, note 2. — C'est également à tort que Vincens, dans la *Topographie de Nîmes*, p. 570, dit que cet autel se trouve à Nîmes.

2. *Notitia utriusque Vasconiæ*. Paris, chez Cramoisy.

3. *Historique de Bagnères-de-Luchon*, t. I, p. 64. Paris, chez Pourrat, et Saint-Gaudens, chez Tajan, 1842.

nutia Sacra, Rutène : accomplissement d'un vœu spontané. »

Musée d'Auch. H. 0m 275 ; L. 0m 10.

La partie gauche de l'autel a beaucoup souffert; plusieurs lettres sont mutilées ou ont disparu en totalité, mais celles qui restent sont très-faciles à lire.

Découverte par Bayen et Richard dans les anciens thermes de Luchon, cette inscription appartint d'abord à M. de Saint-Amans, puis à M. d'Orbessan qui en a été le premier éditeur[1]. Exactement interprétée par M. Greppo[2] et M. Barry[3], elle a été lue et traduite d'une manière très-surprenante par M. Dumège et M. Chaudruc de Crazannes.

Voici, textuellement, ce qu'en dit M. Dumège: « Les thermes de Luchon dans le pays des *Garumni,* » enclavé dans celui des *Convènes*, ont donné, lors » des fouilles exécutées par Bayen et Richard dans ce » lieu célèbre à l'époque romaine, un autel conservé à » Auch aujourd'hui et dont l'inscription, mal lue d'a- » bord, a été rétablie par nous et aussi par M. Chau- » druc de Crazannes :

NVMINI
MATRVM
RVTAENVS
V.S.L.

» c'est-à-dire : *Rutænus a volontairement accompli le* » *vœu qu'il avait fait aux déesses Mères.* On a tout » dit sur le culte, les attributions des divinités con-

1. *Mélanges historiques*, t. II, p. 293. — C'est sur la prière de M. d'Etigny que M. d'Orbessan acquit trois inscriptions de Luchon qui se trouvaient dans le cabinet de feu M. de Saint-Amans.

2. *Etudes sur les eaux thermales de la Gaule*, p. 64.

3. *Monographie du dieu Leherenn*, p. 61.

» nues sous les diverses dénominations de *Matres*, » *Maires, Matrones, etc*[1]. »

On a reproché à M. Dumège de manquer de prudence et d'avoir trop d'imagination ; le reproche est fondé. Il ne faut pas oublier cependant les nombreux services que ce zélé chercheur a rendus à l'archéologie des Pyrénées.

Le temps a moins altéré l'inscription de Manutia que ne l'ont fait certains épigraphistes. Les uns suppriment des mots ; d'autres en ajoutent. M. Castillon, d'Aspet[2] et M. le Dr Garrigou[3] publient ainsi la légende :

NYMPHIS
MVMIN
MANV
SACRA
RVLA
V.S.L.M.

Manutia Sacra (ou Sacrata) nomme le pays de son origine. Les *Ruteni*, dont la ville principale était Rodez, *civitas Rutenorum, Segodunum*[4], figuraient au nombre des quatorze peuples gaulois ajoutés par Auguste aux Ibero-Aquitains pour former la province politique d'Aquitaine ; ils sont mentionnés dans César, Pline, Strabon, Ptolémée et la *Notice des provinces*.

1. *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 81.

2. *Histoire des populations pyrénéennes*, t. I, planches, 2e série, n. 20.

3. *Monographie de Bagnères-de-Luchon*, t. I, p. 82.

4. Segodum. *Table de Peutinger*, segment 1, B. 2 ; éd. de M. Ernest Desjardins, Paris, Hachette, 1869.

N° 24

NYMPHIS
C.RVFONIVS
DEXTER
V·S·L·/

Nymphis, C. Rufonius Dexter, votum solvit libens. — « Aux Nymphes, C. Rufonius Dexter : accomplissement volontaire de son vœu. »

H. 2 pieds ; L. 13 pouces environ (d'après d'Orbessan).

Cet autel, publié d'abord par d'Orbessan[1], aurait été porté de Luchon à l'Athénée d'Auch, s'il faut en croire M. Dumège[2] et M. La Boulinière[3]. Mes démarches pour le retrouver sont demeurées infructueuses.

M. Castillon, d'Aspet, donne exactement ce texte ; mais, dans le même ouvrage, il le reproduit une seconde fois, en le défigurant pour en faire une inscription différente : « *Nymphis Crufoni Dexiev v. s. l. m*[4]. » Ce procédé n'appartient pas exclusivement à M. Castillon, d'Aspet ; il est, je l'ai dit, très-familier à M. Cénac Moncaut et à d'autres écrivains aussi érudits.

N° 25

NYMPHIS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAVA
V·S·L·M

1. *Mélanges*, t. II, p. 293.

2. *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 393.

3. *Itinéraire des Hautes-Pyrénées françaises*, t. III, p. 162. Paris, chez Gide, 1825.

4. *Histoire des populations pyrénéennes du Nébouzan et du Comminges*, t. I, planches, numéros 28, première série, et 7, deuxième série. Toulouse, Delsol, 1842. — L'auteur anonyme (Palassou ?) de l'*Essai sur la Minéralogie des Monts-Pyrénées* publie ainsi cette inscription qui lui a été communiquée, dit-il, par M. Campardon. p. 241. Paris. 1784. chez Didot jeune.

Nymphis, Cassia Touta, Segusiava. — « Aux Nymphes, Cassia Touta, Ségusiave. »

Musée de Toulouse. H. 0m 43 ; L. 0m 17.

L'I de *Nymphis* est formé par le prolongement supérieur de la seconde haste de l'H ; les deux dernières lettres (VA) de la quatrième ligne sont liées.

Les *Segusiavi,* peuple de la Celtique proprement dite, habitaient le confluent de la Saône et du Rhône ; ils comptaient au nombre des soixante peuples de la Gaule chevelue qui formèrent les « soixante cités » d'Auguste.

« Ainsi, observe M. Roschach[1], les thermes de Luchon étaient déjà visités, dans les premiers siècles de l'empire, par des Gallo-Romains de provinces éloignées. »

M. Greppo, qui écrit la quatrième ligne SEGVSIAVIAN, dit : « Autant qu'on peut faire une conjecture sur un » marbre qu'on n'a pas vu, je crois qu'il faudrait y » lire SEGVSIANA ; ce serait une malade venue de loin » aux thermes des *Onesii,* bien qu'elle eût dans sa » patrie les *Aquæ Segete* (Saint-Galmier)[2]. »

La collection de M. d'Agos possède un autel dédié à Jupiter, *deo Jovi,* par Clamosa, citoyenne de Trèves, *civis Trevera.* Cette inscription, dont la partie supérieure n'existe plus, avait été recueillie par Scaliger chez les Convènes et publiée par Gruter[3] ; le marbre sur lequel elle est gravée ne provient pas des carrières

1. Dans son excellent *Catalogue des Antiquités du Musée de Toulouse,* p. 70, numéro 163.

2. *Op. cit.,* p. 66. M. Greppo écrit toujours *Segusiani ;* au sujet d'une inscription trouvée près de Feurs, *Forum Segusiavorum,* et où il est question d'un personnage de cette ville, VIR CIVITAT. SEGVSIAVORVM, il reproche même au graveur de n'avoir pas terminé la lettre N du nom de *Segusianorum.* Ce reproche ne me paraît pas fondé. César et Pline écrivent *Ségusiavi* et ce nom est ainsi orthographié dans l'inscription de Luchon. En 1877, M. le baron Edouard de Rostaing a publié une intéressante étude sur les *Voies romaines des Ségusiaves.*

3. p. 13, n. 5.

de Saint-Béat et il est probable qu'il fut porté, déjà inscrit, dans nos contrées.

Peut-être faut-il voir aussi un adjectif ethnique dans la quatrième ligne de l'inscription suivante, trouvée à Bramevaque, non loin de Saint-Bertrand de Comminges[1] :

1. Cet autel appartient au Dr Carlos Valdès, à Luchon. Dans le cabinet de ce médecin on voit également un petit cippe, orné d'une sorte de croix qui excite vivement la curiosité des visiteurs. Pour éclairer l'aimable docteur, voici en quels termes il a été question de ce monument dans une des séances de la *Société nationale des Antiquaires de France* : « Autel en marbre blanc, haut de 48 cent., trouvé par M. Dufour, dans une de ses propriétés, à Bramevaque. Sur l'une des faces est représenté un homme nu tenant, d'une main, une lance, de l'autre, un bâton. M. Sacaze fait remarquer que sur le socle de ce monument, qui date de l'époque gallo-romaine, est gravée une croix gammée, le *swastika* de l'Inde. La croix, dit-il, n'est pas seulement un signe chrétien, elle est aussi un signe boudhique. Elle était figurée sur divers objets, bien des siècles avant qu'elle ne devînt le symbole de notre foi.

» Une discussion, à laquelle prend part M. Heuzey, s'engage sur l'origine et la signification des croix dites gammées. M. Alexandre Bertrand, confirmant les idées émises par M. Julien Sacaze, dit que si ces croix ont été employées parfois comme motif d'ornementation, il est certain qu'elles avaient aussi, notamment dans l'Inde, une signification religieuse. Le Musée national de Saint-Germain possède quelques autels gallo-romains sur lesquels de tels emblèmes sont également représentés.

» M. Sacaze ajoute que l'ornement en forme de croix était employé dès les temps préhistoriques. Dans la collection de M. le duc de Chaulnes se trouve un fragment d'argile, appartenant à l'âge du bronze, et sur lequel on voit deux empreintes de *swastika* placées sur le circuit de cinq petits cercles. La même collection possède deux matrices en terre cuite destinées à faire, l'une les ronds concentriques, l'autre les ronds avec *swastika*. A la récente Exposition universelle de Paris, il a vu, dans l'une des vitrines du pavillon des sciences anthropologiques, des objets provenant des cités lacustres de la Suisse et sur lesquels étaient gravés des *swastika*. Il lui parait superflu d'insister : on peut tenir pour certain que la croix était usitée bien antérieurement au christianisme. »

Le lecteur « bénévole » voudra bien me permettre d'entrer ici dans quelques détails. Il n'est pas sans intérêt, dans un ouvrage où il est question de si nombreuses divinités, de parler du culte qu'on leur rendait.

Le Dr Schliemann a trouvé, dans les fouilles de Troie, une assez grande quantité de *fusaïoles*, disques de terre cuite, qui portent le signe de *swastika*.

On lit dans le discours préliminaire du Chou-King, par le P. Prémare (ch. IX, p. 92) que « pour honorer le Très-Haut, un ancien empereur de Chine (Hien-Yuen, qui vivait bien des siècles avant l'ère chrétienne) joignait ensemble deux morceaux de bois, l'un droit, l'autre de travers. »

Pour faire acte d'adoration, « les païens » posaient l'index de la main droite sur le pouce, de manière à former une croix qu'ils portaient dévotement à leur bouche. *Admoventes oribus suis dexteram, priore digito in erectum pollicem residente*, dit Apulée. Et Pline : *In adorando dexteram ad osculum referimus totumque corpus circumagimus* : « Pour adorer, nous portons la main droite à la bouche et nous tournons sur nous-même. » *Histoire naturelle*, l. XXVIII.

Très-usitée en Amérique, avant la découverte, cette manière d'adorer la Divinité, en décrivant un cercle avec son corps, est encore employée par les *derviches tourneurs* de l'Orient. Elle n'est peut-être pas sans rapport avec le mouvement de rotation que l'on imprimait au *swastika* indien pour obtenir du feu par le frottement.

I.O.M
SENIVS
CONDIT
CONG
VS

« *Jovi optimo maximo, Senius, Condit*[*i filius*], *Cong..., votum solvit.* »

Mais quel était ce pays dont le nom commençait par *Cong?* Je l'ignore. On me permettra toutefois de rappeler ici les noms des *Concani,* peuple Cantabre, des *Concordienses,* peuple de la Bétique, des *Congedi?* peuple riverain du *Congedus,* rivière de la Tarraconaise qui se jette dans l'Ebre ou Ibère, *Iberus,* et encore les noms similaires des *Consorani,* peuple de l'Aquitaine, des *Consuarini,* peuple de la Narbonaise, des *Convenæ,* etc.

N° 26

NIMPIS
MONTANA
MONTANI/
V·S·L·M

Nimpis, Montana, Montani [*filia*]. — « Aux Nymphes, Montana, fille de Montanus. »
Musée de Toulouse. H. 0m21 ; L. 0m102; Ep. 0m074.

Cette inscription, longtemps conservée dans le cabinet du Dr Sengez, maire de Luchon, a été mal lue et mal traduite par M. Dumège[1]. L'auteur de l'*Archéologie pyrénéenne* écrit *Nymphis,* omet les sigles de la quatrième ligne et dit que l'autel fut dédié par « un certain Montan*us, fils* d'un autre Montanus. »

1. *Monuments religieux,* p. 363. — *Archéologie pyrénéenne,* t. III, p. 395.

On voit distinctement la presque totalité de l'A final de la deuxième ligne, l'I de la troisième et les traces de la lettre suivante, F.

Si M. Greppo avait eu ce marbre sous les yeux, il n'aurait certainement pas écrit les lignes suivantes, très-intéressantes d'ailleurs, mais remplies d'inexactitudes :

« Autel votif découvert par M. Dumège et qui fait » lire cette inscription :

NYMPHIS
MONTAN
MONTAN

» Ce savant pense que la dédicace de ce petit mo-
» nument aux Nymphes fut faite par un *Montanus*
» *Montani*, c'est-à-dire fils d'un autre *Montanus*. Je
» ne saurais partager son opinion ; car, outre qu'on
» n'omettait pas ordinairement l'abréviation FIL*ius*,
» ou au moins la lettre F, ainsi que le faisaient les
» Grecs qui indiquaient la filiation par le seul génitif,
» l'usage constant en pareil cas n'était pas de répéter
» le nom de famille, mais de faire précéder la lettre F
» du prénom du père. Ici je reconnais bien à la troi-
» sième ligne le nom de *Montanus*, qui était vrai-
» semblablement un surnom ; mais à la seconde je ne
» puis voir que l'épithète *montanis*, donnée aux nym-
» phes, et une nouvelle preuve de ce culte des divini-
» tés des montagnes, culte tout à fait en rapport
» d'ailleurs avec la localité et lié essentiellement à
» celui des nymphes des eaux ; je serais aussi tenté
» de soupçonner que celui qui consacra le monument
» ne fut pas fâché de jouer sur une allusion à son

» nom, et que, peut-être, par ce motif, il supprima » ceux qui auraient pu le précéder[1]. »

Toute cette dissertation, si ingénieuse qu'elle soit, repose sur des données fausses. Le consécrateur de ce petit monument avait certainement moins d'esprit que M. le vicaire général de Belley !

N° 27

NYMPHI/
EBELC
FAB'
V S L M

Nymphis, Ebelo ? Fabi [*i filius*], *votum solvit libens merito.* — « Aux Nymphes, Ebelo, fils de Fabius : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Musée de Toulouse. H. 0m39; L. 0m14; Ep. 0m085.

Cet autel, trouvé à Luchon, fut longtemps conservé dans le cabinet de M. de Montégut, avant de devenir la propriété du Musée de Toulouse.

L'I final de la première ligne est à peine visible ; les deuxième et troisième lignes sont incomplètes par suite d'un éclat du marbre; l's de la quatrième ligne est également endommagée.

C'est à tort que M. Dumège[2] et, d'après lui, M. Greppo[3] écrivent EBEIO.

Le nom patronymique d'Ebelot se retrouve encore dans l'ancien pays de Comminges ; il est porté avec distinction par un avocat du barreau de Toulouse.

N° 28

NIMP
C·V·GPT
ATVS
V S·L·M

1. *Etudes archéologiques*, p. 67 et 68.
2. *Monuments religieux*, p. 363
3. *Op. cit.*, p. 66.

Nimp[his], C. V. Optatus. — « Aux Nymphes, C. V. Optatus. »

Collection de M. d'Agos. H. 0m 44; L. 0m 17; E. 0m 16.

Cet autel, trouvé à Luchon, avait été donné à un évêque de Comminges, qui le transporta dans son château d'Alan. C'est dans ce village, près d'une fontaine, au coin d'une rue, que le ramassa M. Victor Cazes.

Les sigles de la dernière ligne sont séparés par de petites croix.

N° 29

NYM////
ANDEM///
NAMRONI
. . . . .
V·S·L·M

Nym[phis], A..... votum solvit libens merito. — « Aux Nymphes, A..... : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

« J'ai découvert cet autel dans les Bains de Luchon, dit M. Dumège; l'inscription est peu apparente. On ne voit à la première ligne que les lettres NYM, qui signifient *Nymphis*. Le mot *Andem*, qui forme la deuxième ligne, est peut-être le commencement du nom de celui qui consacra le monument. On croit pouvoir lire à la troisième ligne *Namroni*[1]. »

La Boulinière[2], qui écrivait en 1825, dit: « Dans les bains [de Luchon] se voit un autel, dont l'inscription peu apparente a été lue ainsi par M. Dumège:

« NVM ANDEM NAMBRONI ..... V.S.L.M. »

1. *Monuments religieux*, p. 363.
2. *Itinéraire des Hautes-Pyrénées françaises*, t. III, p. 163.

N'ayant pas retrouvé ce monument, je ne puis rien ajouter à ces deux citations.

N° 30

. . . . . .
ANCILLA
VSLM

..... *Ancilla, votum solvit libens merito.*

M. Barry a reproduit, de mémoire, cette inscription qu'il a vue écrite en grosses lettres dans le procès-verbal et l'inventaire des fouilles de l'année 1764, rédigés par ordre des consuls de la ville de Luchon.

« Nous n'avons évidemment ici, ajoute-t-il, que la *clausula* d'une inscription votive dédiée aux Nymphes par une femme, dont le nom nous serait inconnu s'il était démontré que le mot *Ancilla* ne soit point et ne puisse pas être un nom propre[1]. »

Dans le courant du seizième siècle, il a été trouvé à Bordeaux une inscription consacrée aux dieux Mânes, pour Divixta, servante, *ancilla,* de Paterninus.

Le procès-verbal et l'inventaire des fouilles de l'année 1764, que l'on devrait conserver dans les archives de la ville de Luchon, sont encore entre les mains de M. Chambert, l'architecte des thermes actuels; je me suis vainement adressé à M. Chambert pour obtenir communication de ce document.

N° 31

NYMPHIS
C·VALE
L·SEVERI
V·S·L·M

Nymphis, C. Vale[rii], L. Severi. — « Aux Nymphes

1. *Les Eaux thermales de Lez*, p. 12

[salutaires] de C. Valerius [et] de L. Severus : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Collection de M. d'Agos. H. 0m 28; L. 0m 11.

De tous les autels consacrés aux Nymphes, celui-ci est le seul qui n'ait pas été découvert dans les thermes mêmes de Luchon; mais n'en provient-il pas? Avant d'entrer dans la collection de M. d'Agos, il était encastré dans un mur de la vieille église romane de Castillon-l'Arboust, aujourd'hui démolie. Dans les substructions de cette église on a également trouvé un autel en marbre, haut de 0m 32, sur 0m 19 de largeur et 0m 14 d'épaisseur; sur le champ, un personnage est gravé très-grossièrement; les latéraux sont ornés d'un vase et d'une patère; au sommet est une petite cavité. J'ai vu ce monument dans le cabinet de M. Chambert, architecte, à Toulouse[1].

Le cippe dédié aux nymphes par Valerius et Severus a été d'abord publié par M. Castillon, d'Aspet[2], qui se trompe en indiquant Fos comme le lieu de sa provenance.

M. d'Agos[3] lit ainsi cette inscription : *Nymphis, C. Valerius libertus Severi.*

1. Dans ce même cabinet, j'ai également remarqué un autel, trouvé dans un champ, près d'Aurignac, et provenant *peut-être* de la vallée de Louron. On y remarque ces mots gravés en cinq lignes : DEO ILVRONI MAXVMA FLORI. FIL V.S.L.M.

2. *Histoire des Populations pyrénéennes*, t. II, p. 508. — Ce texte épigraphique a aussi été publié, en 1857, par M. Barry, dans son opuscule sur les eaux thermales de Lez.

3. *Comptes rendus du Congrès tenu à Toulouse par la Société française d'Archéologie*, en 1875.

CHAPITRE ONZIÈME

LES DIEUX MANES

N° 32

D · M
CL LAETo
FT ERESE
NI HALS
CONIS

Dis Manibus, Cl. Laeto et Ereseni Halsconis. — « Aux dieux Mânes, à Cl. Laetus et à Eresenis [fille] de Halscon. »

Eglise de Cazarilh-Laspènes. H. 0m635 ; L. 0m48.

Ce texte est gravé sur une plaque de marbre, au milieu d'encadrements très-soignés. Une feuille de vigne, la pointe en bas, sépare les deux sigles de la première ligne. La première lettre de la troisième ligne est un F, au lieu d'un E ; il ne faut voir là qu'une inadvertance du lapicide. Les barres et même les hastes de certaines lettres sont armées de crochets.

Le premier éditeur de l'inscription, M. Castillon, d'Aspet, l'a complètement défigurée[1] ; M. Barry l'a publiée avec exactitude[2].

1. *Histoire de Bagnères-de-Luchon*, p. 143.
2. *Revue archéologique*, année 1854 ou 1855, p. 224.

Plusieurs autres marbres sont enfoncés dans les murs de la petite église de Cazarilh ; ils sont anépigraphes, ou bien les inscriptions sont noyées dans la maçonnerie[1]. Sur l'une de ces pierres est gravé le buste d'un personnage, au milieu d'ornements très-soignés. Dans le cimetière se trouve un beau sarcophage en marbre blanc, sur lequel sont sculptés deux bustes ; il est muni d'un fort couvercle en marbre.

N° 33. HOTARRI·ORCOTARRIS·F
SENARRI·ELONI·FILIAE
BONTAR·HOTARRIS·F·EX·TESTAMENTO

Hotarri, Orcotarris f[ilio], Senarri, Eloni filiæ, Bontar, Hotarris f[ilius] : ex testamento. — « A Hotarris, fils d'Orcotarris, à Senarris, fille d'Elon, Bontar, fils d'Hotarris : en exécution du testament. »

Église de Cazarilh-Laspènes. H. 1m 34 ; L. 0m 475.

1. En me livrant à d'attentives recherches, j'ai découvert, sous une couche de badigeon, une inscription que j'ai communiquée en ces termes à la Société nationale des Antiquaires de France, dans sa séance du 8 janvier 1879 : « Inscription chrétienne gravée sur un marbre encastré dans un mur de l'église de Cazarilh-Laspènes, près de Luchon (Haute-Garonne) :

LOBO
SESMON
OMINOO
PTIMOSM
ONDOCOB
ISBEATVS
ESETBEN
ETIBIERIT

» J'ai découvert cette inscription en 1876 ; mais je ne l'ai pas encore publiée et je suis heureux de pouvoir en offrir la primeur à votre savante Compagnie. Elle date, me paraît-il, du huitième ou du neuvième siècle. Sur le marbre, qui mesure 0m 92 de hauteur et 0m 41 de largeur, sont aussi gravés une croix, quatre cercles, des damiers et des ornements à chevrons.

» Je propose de lire et de traduire ainsi ce texte : *Lupus Esmon, hominum optimus, mundo hoc obis. Beatus es et bene tibi erit.* — Loup Esmon, le meilleur des hommes, tu as quitté ce monde. Tu es heureux et tu seras [toujours] bien. »

» Cette dernière phrase est empruntée à la Bible, deuxième verset du psaume CXXVII.

» Pour la lecture de ce texte, j'ai été aidé par un érudit, M. Ernest Mérimée, professeur de rhétorique au lycée de Toulouse. » *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1879, p. 53-54.

Cette inscription est surmontée de deux bustes, hauts de 0m 42, sculptés en demi-relief : celui d'Hotarris et celui de Senarris. La femme porte un collier et des boucles d'oreille. On voit que l'exécuteur testamentaire, Bontar, a voulu se bien acquitter du soin que lui avaient confié ses parents.

Les lettres sont d'inégales grandeurs et très-rapprochées les unes des autres, notamment celles de la troisième ligne.

Jamais texte épigraphique ne fut plus défiguré que celui-ci, considéré même par M. Nérée Boubée[1] et par M. V. Fons[2] comme « composé de caractères celtiques, arabes ou romans... » Il suffira d'indiquer ici la lecture de M. Castillon, d'Aspet[3], sans commentaires :

« *Hotar. Riorco Larisse Senati Eloni filia Reboniar Hotarrisse Exies Lamenio.* »

M. Barry, le premier éditeur sérieux de cette inscription, a d'abord[4] lu le deuxième mot ORCOLARRIS ; mais, plus tard[5], il a lui-même corrigé cette erreur d'une lettre, en écrivant ORCOTARRIS.

N° 34

D M
SILANIAESERA
NI ET FAVSTI
ANONEPOTI

Dis Manibus, Silaniæ, Serani f[iliæ], et Faustiano nepoti. — « Aux dieux Mânes, à Silania, fille de Seranus et à Faustianus, son petit-fils. »

Église de Cazaux-l'Arboust. H. 0m 72 ; L. 0m 54.

1. *Bains et courses de Luchon*, deuxième édition, p. 336. Paris, chez Eloffe.
2. *Voyage historique et pittoresque de Toulouse à Baynères-de-Luchon*, p. 128. Toulouse, chez Jougla, 1849.
3. *Histoire de Luchon*, p. 143.
4. *Revue archéologique*, année 1854 ou 1855, p. 224.
5. *Inscriptions inédites des Pyrénées*, 1863, p. 21, note 1.

Cette pierre sépulcrale, encastrée au-dessus de la porte de l'église de Cazaux-l'Arboust, est ornée d'encadrements et de pilastres cannelés, gravés avec soin. Au-dessous de la légende, sur le champ, est sculpté un préféricule. Les lettres, bien formées, sont d'une hauteur de 0m035, sauf l'A final de la deuxième ligne qui est tout petit et sans traverse. La queue du R de la deuxième ligne est également écourtée. Le premier F de la troisième ligne, abréviation de *filiæ*, est retourné, selon une coutume assez ordinaire, pour désigner un enfant du sexe féminin.

N° 35

D · M
VALERIAHERMI
ONE · MARITO
L · TITVLLIOANTONIO

Dis Manibus, Valeria Hermione marito L. Titullio Antonio. — « Aux dieux Mânes. Valeria Hermione à son mari L. Titullius Antonius. »

Eglise de Cazaux-l'Arboust. H. 0m62 ; L. 0m57.

Cette inscription, ornée de colonnes et d'encadrements très-soignés, a été trouvée, en 1875, sous une couche de mortier, par M. Bernard, de Luchon, chargé de la restauration des peintures murales de l'église de Cazaux-l'Arboust.

Au-dessous de la légende sont sculptées deux grappes de raisin et quatre oiseaux affrontés deux à deux. Elle a été publiée par M. Léon Palustre dans le *Bulletin monumental de la Société française d'Archéologie*[1], d'après un estampage envoyé par M. Bernard à M. de Laurières.

Les sigles de la première ligne sont séparés par une

1. Année 1875, p. 582.

feuille de lierre, la pointe en bas. L'I du mot *Antonio* est formé par le prolongement du second jambage du N. Les A n'ont pas de traverse.

« Pour ne pas sacrifier l'aspect général de la fresque, » comme le dit M. Palustre, on a dû se résigner à recouvrir ce beau marbre d'une couche de plâtre sur laquelle une peinture, habilement restaurée par M. Bernard, représente saint Christophore traversant un ruisseau[1].

N° 36

L·TITVLLIVS
ANTONIVS
VXORI·PIEN
TISSIME
ET ANTONI
ANO·FIL·DV
LCIS

L. Titullius Antonius uxori pientissimæ et Antoniano fil[io] dulcis[simo]. — « L. Titullius Antonius à

1. M. Bernard, artiste consciencieux et modeste, a publié une notice sur les fresques de l'église de Cazaux-de-l'Arboust. (Extrait des comptes rendus du congrès tenu au Mans et à Laval par la Société d'archéologie, en mai 1878.) M. Dumège avait déjà fait paraître, en 1852, une étude sur le même sujet. Quelques tableaux sont accompagnés d'inscriptions romanes, en caractères gothiques de la seconde moitié du quinzième siècle, époque des peintures elles-mêmes. Comme ces légendes n'ont jamais été reproduites avec une exactitude rigoureuse, je me fais un devoir de les donner ici :

CM IHS : CREEC : EBA : DEU : COCTAT : DE ADAM :
« Comment Jésus créa Eve du côté d'Adam. »

: COM : LANGEL : GETE ADAM : EBA : DE PARADIS : TARECTE :
« Comment l'ange jeta Adam [et] Eve [hors] du paradis terrestre. »

CUM. SENT. JOHAN. PREDICABA. AU POBBLE ET FOC PRES PER HERODES
« Comment saint Jean prêchait au peuple et fut pris par Hérode. »

BECI LO CORONAMENT : DE NOSTRA : DAMA :
« Voici le couronnement de Notre-Dame. »

CI BOS QUE BEN TE BENGO
TEN LA MES E LA LENGUO
« Si tu veux que bien t'advienne,
Retiens ta main et ta langue. »

Ce distique est écrit sur un phylactère que tient un personnage peint sur un pilier.

son épouse très-vertueuse et à Antonianus, son fils bien-aimé. »

Eglise de Billère. Stèle brisée à la partie inférieure et au côté gauche. Dimensions actuelles du marbre : H. 0m51 ; L. 0m51.

Le champ de l'inscription, *pagina lævigata,* est encadré de moulures et de deux branches de vigne chargées de grappes et sortant d'un vase gravé au-dessous du champ. Deux pilastres cannelés, sculptés l'un à droite, l'autre à gauche, complètent la décoration de ce beau monument.

Le N et le T du mot *Antonianus* sont conjugués. Les deux dernières lettres de la première ligne et la dernière de la sixième débordent sur l'encadrement.

C'est à tort que M. de Castellane[1] et M. Dumège[2] disent que cette inscription se trouve au-dessus de la porte de l'église de Garin ; elle est, depuis un temps immémorial, enchassée dans la façade de la petite église romane de Billère : c'est là que ma feue grand'-mère, Mme Bernardine Julié de Fortine, née à Billère, disait l'avoir toujours vue.

J'ai déjà, sous le n° 13, fait remarquer un datif en *e* pour *i* (*Aherbelste deo*). Nous trouvons, dans l'inscription de Billère un datif en *e* pour *ae* (*uxori pientissime*); le texte suivant, n° 37, nous offrira le même exemple, *carissime* pour *carissimae*. On lit également dans une inscription de Saint-Gaudens : *Primae matre* pour *Primae matrae* ou *matri, matrae* pouvant être considéré comme la forme barbare de *matri*.

près du bénitier, du côté de la porte d'entrée. Il est ainsi traduit par M. Bernard : « Si tu veux que bien t'advienne, entends la messe et retiens ta langue. » Je crois ma version plus exacte, et, s'il fallait absolument trouver un précepte religieux dans le distique patois, je traduirais plutôt : Si tu veux que bien t'advienne, tends la main [pour prendre de l'eau bénite] et la langue [pour recevoir l'hostie consacrée].

1. *Notice sur l'église de Saint-Aventin*, p. 13.

2. *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 426.

N° 37

D . M
VAL·HERM
IONETITVL
ANTONIAE
FIL·KARIS
SIME

Dis Manibus. Val[eria] Hermione Titul[liæ] Antoniæ fil[iæ] carissimæ. — « Aux dieux Mânes. Valeria Hermione à Titullia Antonia, sa fille chérie. »

Eglise de Saint-Aventin. H. 0m 37; L. 0m 173.

Les sigles de la première ligne sont séparés par une feuille de lierre, gravée la pointe en bas. Les deux premières lettres H et E du mot *Hermione* sont jointes. Les lignes sont de travers, les caractères inégaux et grossièrement formés. Les traverses des deux premiers A sont remplacées par des points; elles manquent absolument dans les deux derniers. Les montants droits des A dépassent les montants gauches. Ce petit autel donnerait encore lieu à d'autres observations paléographiques.

M. Cénac Moncaut[1] traduit cette inscription : « Val Hermiones Titulus à Antonia, sa fille très-chère. » Et M. le Dr Lambron[2] : « Valère Hermion, fils chéri d'Antonie Etitul. » M. de Castellane l'a exactement publiée[3].

1. *Voyage archéologique et historique*, p. 19.

2. *Les Pyrénées et les Eaux thermales sulfurées de Bagnères-de-Luchon*, t. II, p. 704.

3. *Notice sur l'église de Saint-Aventin*, p. 12. — Cette église est remarquable non-seulement par les nombreux monuments gallo-romains encastrés dans ses murs, mais aussi par plusieurs bas-reliefs en marbre qui représentent des sujets chrétiens, notamment les principales scènes de la légende de saint Aventin. Sur une bande cintrée, au-dessus de la tête de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, est inscrit ce vers latin d'un goût très-douteux :

Res miranda nimis, mater Dei erat vi nimis

et non *vir animis*, comme a lu M. de Castellane. Cet autre vers est écrit au-dessous d'un bas-relief représentant la découverte, par un taureau, du corps de saint Aventin, martyr:

Sic innotescit sanctus qua parte quiescit.

N° 38

D · M
TITVLIAE
ANTONIAE·C
MONTIN·POM
PEIVS VXORI·KARIS
SIMAE·POSVIT

Dis Manibus Tituliæ Antoniæ. C. Montin[us] Pompeius uxori carissimæ posuit. — « Aux dieux Mânes de Titulia Antonia. C. Montinus Pompeius a élevé [ce monument] à son épouse très-chère. »

Musée de Toulouse. H. 0m 58 ; L. 0m 50.

Cette inscription, publiée par M. de Castellane, se trouvait à Garin, où elle était « employée d'une manière pittoresque à la décoration de la fontaine du village[1]. »

La stèle est ornée d'encadrements à moulures, de pilastres cannelés et d'une roue à six rayons. Des feuilles de lierre remplacent les points dans les quatre premières lignes.

N° 39

/ITV////
TONIAEHE
RMIONEN
IS·FIL·AN
XXI

[D. M.] Titul. Antoniæ, Hermionenis fil[iæ], an. XXI. — « Aux dieux Mânes de Titullia Antonia, fille d'Hermione, [âgée de] 21 ans. » — Lecture et traduction de M. Barry[2].

Cabinet de M. Chambert, à Toulouse. Fragment d'autel. H. 0m 19 ; L. 0m 12.

1. *Notice sur l'église de Saint-Aventin*, p. 12.
2. *Les Eaux thermales de Lez*, p. 16.

Ce marbre mutilé, dit M. Barry, a été découvert, « il y a quelques années, en jetant les fondations de l'établissement actuel, et il figure aujourd'hui (1856), dans la petite collection de fragments et de débris qu'en a retirés M. Chambert. » L'écriture indiquerait le commencement du troisième siècle.

La famille Titullia Antonia paraît avoir été très-importante dans le pays de Luchon, d'après le nombre des monuments funéraires qu'il en est resté. On retrouve les deux noms *Antonia Titullia* dans une inscription de Nîmes; mais il ne faut voir là, me paraît-il, qu'une similitude de noms.

N° 40

D·M
HERMOGENES
HERMETI·PA
TRI·AEVADI
A·SECVNDI
NAE·MATRI

Dis Manibus. Hermogenes Hermeti patri, Aevadia Secundinæ matri. — « Aux dieux Mânes. Hermogenes, à Hermes, son père; Evadia, à Secundina, sa mère. »

Musée de Toulouse. H. 0m63; L. 0m51.

Ce cippe, acheté à Luchon par M. Dumège, en 1815, est orné d'un encadrement à deux moulures. Il a été exactement publié par M. Castillon, d'Aspet, dans son *Histoire des populations pyrénéennes*[1], et figure sous le n° 168 de l'excellent *Catalogue du Musée de Toulouse,* par M. Roschach.

1. t. II, p. 509.

N° 41

Θ S E V E R V S
BERHAXSIS·F·S·VI
EXSORATA·CASTIA
H·VXOR·ET·SECVNDO·F·E
ANDERESENI·MATRI·ET
SILVINO·F·ET·SILVINA

Θ *(defunctus) Severus, Berhaxsis f[ilius]. S[ibi] vi [va] Exsorata, Castia f[ilia], uxor, et Secundo f[ratri] et Andereseni matri, et Silvino f[ilio] et Silvina.* — « Sévère, fils de Berhaxs. Sa femme Exsorata, fille de Castia (?), a élevé, de son vivant, [ce monument à son mari], à elle-même et à Secundus, son frère, et à Anderesen, sa mère, et à Silvinus, son fils, et à Silvina, [sa fille]. »

Musée de Toulouse. H. 0m 45 ; L. 0m 55.

Ce cippe funéraire était encastré dans un mur de l'église de Barcugnas, faubourg de Luchon. En 1815, M. de Rémusat, préfet de la Haute-Garonne, le fit porter au Musée de Toulouse. L'inscription a été très-mal publiée par M. Castillon, d'Aspet[1].

Andere, mot qui signifie *femme, dame,* dans l'idiome euskarien, est un nom de femme que l'on trouve sur plusieurs marbres inscrits : *Andere filia,* à Martres-Tolosane ; *Andere,* à Montsérié ; *Andereseni matri,* à Luchon ; *Anderex uxor,* à Caubous ; [*Ande*]-*resse,* nominatif, à Géry, commune de Saint-Béat.

Dans une inscription de Saléchan, figure une Nescato (*Asspercius Nescato uxori*) ; une autre inscription du Haut-Comminges nous fait connaître le nom de Gison (*Gison Coni filius*) ; or, *nescato* est un mot basque signifiant *jeune fille,* diminutif de *neska,* fille ; *gison* est aussi un mot basque signifiant *homme.* On

1. *Histoire des populations pyrénéennes,* t. II, p. 509.

constate donc la présence, dans les inscriptions aquitaniques, des trois mots euskariens signifiant *homme, femme, fille*. Il faudrait un scepticisme bien robuste, conclut M. Luchaire[1], pour ne voir là que l'effet du hasard.

N° 42

D · M
ANDOSTE
NNOANO
OSI · BIHO
XVS·FIL

Dis Manibus, Andostenno Andosi, Bihoxus fil[*ius*]. — « Aux dieux Mânes, à Andostenn Andos, Bihoxus, son fils. »

Eglise d'Antignac. H. 0m 60 ; L. 0m 47.

Signalée en 1852, par M. Dumège[2], cette inscription tumulaire a été publiée par M. Barry[3]. La plaque de marbre sur laquelle elle est gravée est ornée de colonnes, d'encadrements, etc. Les lettres, d'inégale grandeur, sont un peu couchées. Les A n'ont pas de traverse. A la première et à la dernière lignes les points sont remplacés par des feuilles de lierre, la pointe en bas. A la quatrième ligne se trouve un signe de ponctuation dont la forme a quelque ressemblance avec un 8 privé de sa partie supérieure.

Le mot *andos,* épithète de louange, suit parfois le nom de certaines divinités : Erge, Baicorix, Bascei, Hercule[4].

1. *Etudes sur les idiomes pyrénéens*, p. 90.

2. *Etude sur les fresques de l'église de Cazaux-Larboust*, p. 2.

3. *Inscriptions inédites des Pyrénées*, p. 26.

4. J'ai trouvé à Gourdan, près de Saint-Gaudens, un fragment d'autel ne portant plus que le mot ANDOSINIS, génitif d'un adjectif ou d'un nom d'homme (?). — En reconstruisant l'église de ce village, on a découvert deux petits autels en marbre blanc consacrés l'un « à Mars Daho par Fannac, » l'autre « au Dieu Baiosis par Ceniuria » et un monument

N° 43

ΘBONBELEXHAR
BELEXSISFVAN
EREXSOCONDAN
NOSSIF VXOR

Defuncto Bonbelex, Harbelexsis f[ilio], v[iva] Anderex, Socondannossi f[ilia], uxor. — « A Bonbelex, défunt, fils d'Harbelex, sa femme Anderex, fille de Socondannossus, [a], de son vivant, [élevé ce monument]. »

Thermes de Luchon. Sarcophage. H. 0m65; L. 1m25; Ep. 0m738.

Ce beau sarcophage servait autrefois de bénitier dans une chapelle construite sur la montagne de Caubous (*era gleydéta det Plan-Mardan,* la chapelle du Plateau du Belier). Plus tard il forma le bassin de la fontaine publique de Caubous, et c'est dans ce village que je le vis pour la première fois, en 1862. J'avais alors quinze ans et j'épuisai sans succès toute ma rhétorique pour déchiffrer et traduire ces quatre lignes; je ne parvins à lire que le dernier mot, *uxor!* Depuis lors, ce cercueil de pierre a été déposé dans le vestibule des thermes de Luchon, par les soins de M. Tron, maire, et de M. Fourcade, l'infatigable chercheur.

Il servait encore de bassin à la fontaine de Caubous,

funéraire (plaque de marbre) élevé « à Serrancon, fils de Belheiorix, et à Baesella son épouse par les héritiers, en exécution du testament. »

MARTI	BAIOSI	SERRANCONI
DAHO	DEOCE	BELHEIORIGIS . F
FANNAC	NIVRIA	ET.BAESELLAE.VXORI
V.S.L.M	VSLM	HERED . FECER . EX TEST

J'ai noté les noms de certains *lieux-dits* du voisinage : *Bigos,* près du territoire d'*Huos* . *Biclosy,* près du Bazert. au pied de la montagne du Picon ; *Baïan,* près de la grotte du Bouchet où mon savant ami, M. Piette, a recueilli de précieux objets appartenant à l'âge du renne.

lorsqu'il attira l'attention de M. Barry, qui l'a publié le premier[1].

La légende, inscrite sur une des faces latérales, est ornée d'encadrements et de deux colonnes gravées une de chaque côté. La profondeur de cette auge est de 0m 47 au maximum. Au fond est un petit trou ovalaire dont le grand axe est de 0m 06. Les parois ont 0m 12 d'épaisseur moyenne. Sur le bord de l'un des grands côtés se trouve une ouverture rectangulaire de 0m 185 de hauteur, sur 0m 22 de largeur. Un autre petit trou, pratiqué peut-être à une date relativement récente, existe au milieu de la dernière ligne, entre le F et le mot VXOR[2].

« La forme arrondie et monumentale des caractères, dit M. Barry, nous reporte à la fin du premier ou au commencement du second siècle de notre ère... Grâce à des estampages pris avec soin et vérifiés lettre à lettre, sur le marbre lui-même, nous nous croyons certain aujourd'hui, à une ou deux lettres près, de l'exactitude de la lecture que nous proposons aux épigraphistes.

1. *Inscriptions inédites des Pyrénées*, p. 30 et 31.

2. L'existence de toutes ces ouvertures, qu'on remarque dans la plupart des sarcophages trouvés dans notre pays, ne paraît pas avoir mérité l'attention des archéologues. Certaines de ces ouvertures peuvent sans doute avoir été pratiquées à une époque ultérieure, lorsque les auges ont été appropriées à d'autres usages. Ainsi, chez un de mes amis, dans le pays de Luchon, un beau sarcophage en marbre blanc, portant un buste et divers ornements sculptés avec soin, servait à conserver des *fromages* avant d'entrer dans ma collection. Les monuments gallo-romains n'étaient pas plus respectés, il y a déjà longtemps, au château de Barbazan et dans le voisinage de Saint-Bertrand. « J'ai vu, dit M. de Froidour, subdélégué pour la réformation des forêts dans les Pyrénées, en 1667, j'ai vu chez Barbasan, dans le lieu de Baccabrère et même à Saint-Bertrand, quantité de tombeaux de marbre, de niches, d'idoles et autres curiosités que l'on trouve dans cette plaine, tantôt lorsqu'on laboure la terre, quelquefois lorsqu'on y fait des fossés, et, le plus souvent lorsqu'on jette les fondements de quelques maisons, et ces tombeaux servent à tout ce que vous pouvez imaginer ; les uns en font des bacs pour y mettre de l'eau et pour recevoir les égouts ; d'autres s'en servent pour y serrer la vendange ; d'autres en font des auges à cochons, et Barbasan, entr'autres, m'a dit qu'il en avait trois ou quatre dont l'un lui servait de *salloir*. » Je reproduis d'après M. Roschach ce fragment des *Manuscrits inédits de la ville de Toulouse*.

OBONBELEXHAR
BELEXSIFVAND
ERESSOCONDAN
NOSSIT VXORI

Θ [*functo, defuncto*] *Bonbelex* (pour *Bonbelexso*), *Harbelexsi f*[*ilio*]; *V*[*ivæ*] *Anderesso, Condannossi f*[*iliæ*], *uxori*. »

M. Barry, qui a donné avec une exactitude scrupuleuse plusieurs inscriptions inédites et corrigé un grand nombre de lectures fautives, a commis de notables erreurs dans la publication de ce texte épigraphique ; c'est un devoir pour moi de les signaler :

A la deuxième ligne, omission d'une *s* à la fin d'Harbelexis, ce qui fait que M. Barry croit que ce nom est latinisé ici sous la forme *Harbelexsus ;*

A la troisième ligne, la quatrième lettre est *x* et non *s* ;

A la quatrième ligne, il y a VXOR et non VXORI.

Ces deux dernières erreurs sont cause que M. Barry a défiguré et mal traduit l'inscription presque tout entière. Du nominatif *Anderex* il a fait le datif *Anderesso ;* l'allongement de ce nom l'oblige à écourter le suivant et, pour être correct, il ajoute un *i* au mot final, lequel passe ainsi d'un *cas* à un autre. De sorte que la phrase n'a pas de sujet et que le monument se trouverait élevé au mari et à la femme, tandis que c'est cette dernière qui a rempli le pieux devoir envers son mari.

L'auge de Caubous, comme l'observe avec raison M. Barry, « n'a jamais contenu que les *ollæ* de terre ou de verre dans lesquelles on déposait les cendres des morts mêlées d'os à demi calcinés, de petits coquillages, d'écailles d'huîtres ou de mollusques, de dents

animales ou humaines. La *supellex* funèbre, que l'on retrouve rarement dans les Pyrénées (elle était peut-être de bois), se plaçait le plus souvent autour de l'*olla*, dans le cercueil de pierre qui enfermait et garantissait le tout. ».

N° 44

D·M
VALERIA
SILVANO
CONIVGIK
ARISSIMO

Dis Manibus. Valeria, Silvano conjugi carissimo. — « Aux dieux Mânes. Valeria à Silvanus, son très-cher époux. »

« Ce petit autel, qui provient de la vallée d'Oueil, dit M. Dumège, a beaucoup souffert dans ses formes; mais, malgré les mutilations, on y lit encore l'inscription tout entière[1]. »

Ce marbre, aujourd'hui disparu, se trouvait, jusqu'en ces dernières années, au château de Mayrègne, ancienne propriété des Bossost de Campels[2].

N° 45

SABINIANo
SABINIFIL
VRIAHARBII
LIIXISFIL
MATER

1. *Second recueil de quelques inscriptions romaines.* Toulouse, 1853, p. 16; — *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 427.

2. Les Campels, seigneurs de Mayrègne, dans la vallée d'Oueil, possédaient aussi un château et des terres à Billère, dans la vallée de l'Arboust. Dès l'an 1571, ils avaient acquis un immeuble appartenant à ma famille ; cela résulte d'un acte authentique, en date du 2 juin 1571, au rapport de Dabos, notaire à Luchon, et portant « vente consentie par « noble Bernard de Sacaze, en faveur de noble Guillaume de Bossost, seigneur de Cam- « pels, d'une pièce de terre et pré, au lieu de Billère, lieu appelé *Font d'eu lia.* » La famille de Campels a, depuis longtemps, quitté le pays de Luchon ; mais sa magnificence y est demeurée proverbiale. Le dernier descendant de cette maison, le marquis Auguste

Sabiniano, Sabini fil[io], Uria, Harbiiliixis filia, mater. — A Sabinien, fils de Sabin, sa mère, Uria, fille d'Harbelex. »

Eglise de Benqué-Dessous. H. 0m 66 ; L. 0m 54 ; Ep. 0m 045.

Cette dalle funéraire, que j'ai découverte en 1876, est à moitié enfoncée dans un mur de la petite église de Benqué-Dessous, à la hauteur de la tribune. Ce n'est pas sans des difficultés de toute nature que je suis parvenu à doter notre épigraphie locale de cette intéressante inscription, et je manquerais de reconnaissance si je ne remerciais ici M. Taverné, maire de Benqué, pour le concours si empressé qu'il m'a prêté en cette circonstance[1].

Les A n'ont pas de traverse ; l'o final de la première ligne est plus petit que les autres lettres ; tous les caractères sont bien tracés.

On remarquera le travail de *romanisation* dont témoigne ce texte ; la mère et le grand-père ont encore des noms barbares, le fils et le père portent déjà des noms latins.

Du nom d'*Uria* on peut rapprocher le nom d'*Uriaxe*, fille d'*Ilunnosi*, qui se trouve sur un autel consacré au dieu Leherenn d'Ardiége.

Les E d'Harbelex sont figurés par deux I, forme archaïque dont cette inscription offre un exemple unique, je crois, dans nos régions pyrénéennes, assez fréquent, au contraire, dans d'autres pays. J'ai vu

de Bossost-Campels, aimable et vaillant octogénaire, réside à Puycasquier, près d'Auch. Je me fais un devoir de le remercier ici du gracieux accueil que j'ai reçu chez lui et des documents qu'il m'a fournis sur notre histoire locale.

1. Quelques monuments gallo-romais sont encastrés dans le mur de l'église de Benqué, à droite et à gauche de la porte d'entrée. Un beau marbre inscrit, haut de 0m 71, sur 0m 74 de largeur, est malheureusement fruste ; il m'a semblé voir VXOR au commencement de la troisième ligne et, en tête de l'inscription, le signe du *theta*, lettre qui est l'équivalent de *defunctus* et que les poètes appelaient *nigrum theta, infelix littera theta*.

notamment, au Musée de Beauvais, un monument consacré aux dieux Mânes et à son mari, T. Antonius Barbarus, par Claudia Nice ; on y lit NICH FHCIT pour NICE FECIT. Voici encore, comme exemple, une inscription[1] où tous les E sont remplacés par H :

IVCCONIAHI SH	*Jucconiæ Se-*
VHRILLIAH Q.AV	*verilliæ Q. Au-*
RHLIVS HVHLP	*relius Evelp-*
ISTION VXORI	*istion uxori*
PHISSIMAH	*piissimæ*

Le nom d'Harbelex, d'origine aquitanique, se trouve encore sur un sarcophage de Caubous et sur un autel dédié *Baeserte deo*. M. Ernest Desjardins, induit en erreur par un moulage de cet autel, moulage conservé au Musée de Saint-Germain, écrit TARBELEX[2] et reproche à tort à M. le général Creuly d'avoir lu HARBELEX.

1. Ménard, p. 374.
2. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II, p. 387 et 401.

CHAPITRE DOUZIÈME

BORNES MILLIAIRES

N° 46

. . . . . .
ITER RESTITVIT

« [L'empereur....] a rétabli ce chemin. »

Le fragment de borne milliaire portant ces deux mots se voyait, il n'y a pas longtemps encore, à Barcugnas, faubourg de Luchon[1]. Il ne m'a pas été possible de le retrouver.

Un autre fragment, ne portant plus que le mot *Imperator*, en abrégé IMP, se voyait naguère aussi à Burgalays, au-dessus de la route[2].

Enfin, M. Dumège nous dit[3] avoir « découvert, sur la route qui conduit à Bagnères-de-Luchon, et près

1. Castillon, d'Aspet, *Histoire de Bagnères-de-Luchon*, p. 128. — De Lambron, *Les Pyrénées*, t. I, p. 292. — M. Dumège dit avoir vu, en 1807, « Barcugnas, non loin de l'église, un fragment de colonne milliaire, sur lequel on lisait encore, en très-beaux caractères, les mots *iter restitvit*. Le commencement de l'inscription, où devait se trouver le nom de l'empereur qui avait fait refaire la voie, n'a pas été retrouvé, il en était de même de la partie inférieure de la colonne. *Description des Antiques du Musée de Toulouse*, p. 58. Toulouse, chez [illegible] 1835.

2. Castillon, d'Aspet, [illegible] — De Lambron, [illegible]

3. [illegible], p. 116.

du village de Saléchan, un fragment de colonne milliaire qui ne contient plus que les caractères IMP. »

Il y a 13 kilomètres de Luchon à Burgalays, 9 et demi de Burgalays à Saléchan, 10 de Saléchan à Saint-Bertrand.

On voit donc qu'une *voie romaine* reliait le bourg de Luchon, *Aquæ Onesiorum,* à Saint-Bertrand de Comminges, la métropole, *Lugdunum Convenarum*. J'ai cherché et trouvé les traces de cette voie sur divers points, notamment près du pont de Chaum, au lieu dit de *Rouziet*. A cet endroit, le passage est ouvert à travers la roche coupée à pic suivant une tranche de cinq mètres environ de hauteur et un mètre soixante centimètres de largeur. Immédiatement après avoir franchi cette sorte de couloir, désigné sous le nom de *Mail det pas* (Roche du passage), on marche sur un pavé bien conservé. A trente mètres plus loin, la roche a été également coupée pour donner passage et la route est solidement pavée. Sur la paroi de la roche, à droite, sont profondément gravées deux lettres, I C, en grandes capitales romaines.

Plus près de Luchon, dans le territoire de Gaud, un passage, resserré entre la montagne et la rivière de l'Onne, a conservé le nom caractéristique de l'Angoust (*Passus angustus*).

Par Saint-Bertrand, Luchon communiquait avec les principales villes du midi de la Gaule. Une voie, *iter ab aquis Tarbellicis Tolosam,* allait de Dax (Landes) à Toulouse, en passant par Saint-Bertrand (*Lugdunum*), et par Labarthe-de-Rivière (*Aquæ Convenarum*)[1],

1. Selon Walckenaer et la Commission de la carte des Gaules, *Aquæ Convenarum* désigneraient Bagnères-de-Bigorre ; elles devraient être identifiées avec Capvern, d'après d'Anville, Dumège et Greppo. Je ne saurais accepter ni l'une ni l'autre de ces opinions, et je crois, comme MM. Morel et Gautier, que c'est Labarthe-de-Rivière qui portait autrefois le nom d'*Aquæ Convenarum*. — Voir l'étude de MM. Morel et Gautier sur « la voie romaine *ab Aquis Tarbellicis* », p. 28 et suivantes. Saint-Gaudens, chez Abadie, 1874.

petite ville d'eaux où l'on a retrouvé divers monuments romains. Une autre voie, également mentionnée dans l'*Itinéraire* d'Antonin, allait d'Agen à Saint-Bertrand, *ab Aginno Lugdunum,* en passant par Lectoure, Auch et, probablement, les Toureilles, près de Montrejeau. Une troisième voie romaine, dont on rencontre les traces à Tibiran, Aventignan, Montégut, Nestier, Anères, Tuzaguet, Escala, puis entre Lannemezan et Pinas, et, plus loin, sur les crêtes qui séparent les deux Baïse, allait de Lugdunum Convenarum jusqu'au confluent de la Garonne et de la Baïse où elle se reliait à la voie de Toulouse à Bordeaux.

S'il faut en croire les historiens locaux et aussi M. d'Avezac[1], l'empereur Septime Sévère fit faire d'importantes réparations aux thermes de Luchon, vers l'an 194, et, plus tard, un autre empereur romain rétablit la route qui côtoie presque constamment la rivière de l'*Onne*. La formule même que portait la colonne milliaire de Luchon (*iter restituit*) semble indiquer qu'elle était l'ouvrage d'un empereur, tandis que deux autres bornes, en marbre blanc, trouvées près du pont de Labroquère, n'étaient pas l'ouvrage des empereurs, mais leur étaient simplement dédiées.

Il importe de faire connaître ces deux colonnes milliaires qui sont aujourd'hui la propriété de M. le baron d'Agos. L'une, haute de 1m 10, a 1m 27 de tour, mesuré au milieu de la colonne. Le sommet est légèrement conique. Trouvée près du pont de Labroquère, sur la route de Dax à Toulouse (?), elle fut conservée au château de Barbazan avant d'entrer dans la collection de M. Cazes. L'inscription qu'elle porte a été publiée pour la première fois et très-inexactement par M. Du-

2. *Encyclopédie nouvelle*, Vo AQUITAINE.

mège[1]; M. d'Agos en a donné une copie beaucoup plus fidèle[2]; M. Cénac-Moncaut l'a complètement défigurée[3]; enfin, elle a été lue et traduite avec exactitude par M. Edw. Barry[4], à qui l'on peut seulement reprocher d'avoir ajouté trois lettres à la neuvième ligne[5] et de n'avoir point reproduit scrupuleusement le texte, avec les fautes et les bizarreries qu'il y a si bien constatées (N pour M; I pour L et pour T, etc.).

Voici cette inscription telle que je l'ai soigneusement relevée sur la pierre; je place à côté du texte la lecture de M. Barry:

INPCAESMIVIPHI	*Imp[eratori] Cæs[ari] M[arco] Jul[io] Phi-*
HIPPOPIOFEICI	*lippo pio, felici,*
AVGCOSP.P.EI	*aug[usto], co[n]s[uli], p[atri] p[atriæ], et*
MIVIPHIIPPO	*M[arco] Jul[io] Philippo,*
NOBIISSINO	*nobilissimo,*
CAESPRINCIPI	*Cæs[ari] principi,*
IVVINII.EIOIA	*juventii, et Ota-*
CHIAESEVERAE	*ciliæ Severæ,*
AVGNARIVAG	*aug[ustæ], matr[i] jun[ioris] aug[usti],*
NEICASIROR	*n[ostri] et castror[um]:*
CCMP	*ducenta m[illia] p[assuum].*

L'empereur Philippe ayant exercé son premier consulat en 245 et 246, c'est de l'une de ces deux années que date ce monument. On voit, dans la collection des médailles antiques du Musée de Toulouse, plusieurs monnaies de Philippe l'Arabe, de sa femme et de son fils, « prince de la jeunesse. » J'ai également remarqué

1. *Monuments religieux*, p. 115.
2. *Vie et miracles de saint Bertrand*, p. 37. Saint-Gaudens, Abadie, 1854.
3. *Voyage archéologique et historique*, p. 32.
4. *Fragment d'un voyage épigraphique dans les Pyrénées : Revue archéologique*, année 1856, p. 718 et suivantes.
5. M. Barry écrit ainsi cette ligne AVGNATRIVNAVG ; il a donc intercalé trois lettres, I, N, V.

une monnaie d'Otacilia Severa dans la collection de M. le baron d'Agos, à Tibiran[1].

« Le chiffre considérable et assez bizarrement énoncé de 200 mille pas (CCMP ; on dit plus habituellement et plus régulièrement MPCC, *millia passuum ducenta*) semble indiquer ici, dit M. Barry, le terme ou l'un des repères principaux de quelqu'une des grandes routes, *viæ*, qui sillonnaient la Gaule romaine et qui partaient toujours, comme on l'a remarqué, de quelqu'une des villes importantes du pays. Cette distance de 200 milles, qui ne répond, comme point de départ, ni à Toulouse (69 milles d'après l'*Itinéraire* d'Antonin), ni à Narbonne, qui serait, d'après l'*Itinéraire* et la *Table théodosienne* combinés, à 159 milles, ni à Arles qui en serait, d'après les mêmes indications, à 260 milles, répondrait beaucoup plus exactement à celle de Bordeaux à Toulouse, par la route du pied des Pyrénées qui se trouve notée en deux tronçons successifs dans l'*Itinéraire* d'Antonin[2] : *item ab Aquis Tarbellicis Burdigalam* MPM. LXIII, *item ab Aquis Tarbellicis Tolosam* MPM. CXXX. En additionnant les distances indiquées sur cette route par l'*Itinéraire* depuis *Burdigala* jusqu'au pont des *Convenae*, sur la

1. Au moment où j'achève la correction des épreuves de cette *Epigraphie de Luchon* (9 avril 1880), je reçois la visite de M. Henri Martin et de M. Chappuis, recteur de l'Académie de Toulouse. L'illustre historien vient voir les cromlechs que j'ai découverts dans la plaine de Rivière, près de Saint-Gaudens. Je montre à M. Chappuis, numismate érudit, une médaille d'argent provenant, m'a-t-on dit, des anciens thermes romains de Luchon ; il la lit ainsi : *Imp(erator) Caes(ar) Vespa(sianus) Aug(ustus) P(ontifex) M(aximus) Cos.* VII (consul pour la septième fois). — Une Vesta. *Tri(bunicia) po(testas)*.

D'autres médailles, frappées à l'effigie des Antonins, ont été recueillies dans les anciennes substructions, avec des anneaux de chevaliers, des épingles à cheveux, des pots de pommade, des marbres et des fragments de poterie recouverte d'un émail si brillant et si solide qu'il n'avait pu être altéré par l'action prolongée des eaux sulfureuses. Les thermes romains avaient presque les dimensions de l'établissement actuel ; ils furent mis à jour, de 1805 à 1807, et de 1848 à 1855, en creusant de nouveaux fondements. On peut en voir la description et le plan dans *les Pyrénées et les Eaux thermales sulfurées de Bagnères-de-Luchon*, par le Dr Lambron, t. II, p. 295 à 298.

2. *Itinerarium provinciarum Antonini Augusti...*, édition de M. Léon Renier, dans l'*Annuaire de la Société des antiquaires de France*, année 1850, p. 217.

Garonne, je trouve le chiffre de 194 milles plus 1, soit 195 milles, qui ne diffère pas beaucoup du chiffre de 200 milles que nous donne notre inscription[1]. »

La seconde inscription gravée sur un fragment de borne milliaire, haut de 0m 90, a été trouvée en 1853, non loin de la précédente, sur un point plus rapproché de Lugdunum Convenarum. Elle a été publiée avec une exactitude relative par M. Cénac-Moncaut[2]. M. Barry[3] en a donné une restitution complète ; mais dans la reproduction du texte il a omis un I à la fin de la première ligne et un autre I au commencement de la cinquième :

CAESPLI	[*Imperatori*] *Cæs*[*ari*] *P*[*ublio*] *Li-*
NIO.	[*ci*]*nio*
ERIANOAV	[*Val*]*eriano Au*[*gusto*]
MP.CAES	[*et i*]*mp*[*eratori*] *Cæs*[*ari Publio*]
ICINIO	[*L*]*icinio* [*Gal*]-
LIENOVAIERIA	*lieno Valeria-*
NOAVG M.P.	*no aug*[*usto*] : *m*|*ille*] *p*[*assus*].

On voit au Musée de Toulouse plusieurs monnaies des empereurs Valerien et Gallien. Publius Licinius Valerianus associa son fils Gallien à l'empire, en 253, première année de son règne ; c'est donc à cette date ou à une postérieure qu'appartient cette inscription.

Le chiffre de MP (*mille passus*) paraît indiquer, dit M. Barry[4], qu'il ne s'agit ici que « d'une pierre municipale dont les séries alignées rayonnaient, comme les routes qu'elles jalonnaient, autour de chaque *civitas* et s'arrêtaient aux limites de leur territoire. C'est, en effet, à un mille ou peu s'en faut de la *civitas* des

1. *Fragment d'un voyage*, p. 721.
2. *Voyage archéologique et historique*, p. 52.
3. *Fragment d'un voyage*, p. 723.
4. *Ibid.* p. 724.

Convenæ, qu'a été découverte cette pierre inscrite (*primo ab urbe, ad primum ab urbe lapidem*), la première, selon toute apparence, de celles qui jalonnaient la voie de *Lugdunum* à *Tolosa,* en passant par *Calagorris, Aquæ siccæ* et *Vernosol.* »

Ce milliaire, trouvé au point de bifurcation du chemin qui conduit de Valcabrère au pont de Labroquère et du chemin qui conduit vers Loures, ne marquait-il pas plutôt la route de Saint-Bertrand à Luchon en passant par Saléchan, Esténos, le *Rouziet,* Cierp, Gaud et Burgalays? Un embranchement de cette route conduisait certainement aux thermes de Lez, dans la vallée d'Aran. De Luchon la voie, construite sur les flancs de la Casseyde, se continuait dans la vallée de l'Arboust, où l'on a trouvé tant d'inscriptions gallo-romaines, où j'ai eu la bonne fortune de découvrir aussi un nombre considérable de monuments préhistoriques.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	1
Chapitre I. — Le dieu Ilixon	17
Chapitre II. — Le dieu Abellion	25
Chapitre III. — Le dieu Iscitt	30
Chapitre IV. — Le dieu Exprcenn	32
Chapitre V. — Le dieu Aberbelst	34
Chapitre VI — Le dieu Alardoss	37
Chapitre VII. — Le dieu Baicorrix	40
Chapitre VIII. — Le dieu Tutèle	43
Chapitre IX. — Les Montagnes divines	46
Chapitre X. — Les Nymphes	50
Chapitre XI — Les dieux Mânes	68
Chapitre XII. — Bornes milliaires	85

150 F

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

1. LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA MONTAGNE D'ESPIAUP, près de Luchon (en collaboration avec M. Piette). Paris, Reinwald, 1877.
2. LE CULTE DES PIERRES DANS LE PAYS DE LUCHON, Mémoire lu au Congrès tenu à Paris, en 1878, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Paris, Chaix et Cie, 1878.
3. LE DIEU ARIX. Saint-Gaudens, Abadie, 1879.
4. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 1re série. Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, année 1879, p. 50-58.
5. LES TUMULUS D'AVEZAC-PRAT (en collaboration avec M. Piette). Paris, Reinwald, 1879.
6. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 2e série. Communication du 21 avril 1880 à la Société nationale des Antiquaires de France.
7. ÉPIGRAPHIE DE LUCHON. Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1880.

POUR PARAÎTRE SUCCESSIVEMENT :

8. LES SÉPULTURES A CROMLECHS DE LA PLAINE DE RIVIÈRE, près de Saint-Gaudens.
9. ÉTUDE COMPARÉE SUR QUELQUES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DES PYRÉNÉES CENTRALES ET LES SIMILAIRES DE LA HAUTE-ITALIE.
10. INSCRIPTIONS INÉDITES DES PYRÉNÉES, 3e série.
11. HISTOIRE ANCIENNE DU PAYS DE LUCHON.